Gestion de Placements TD

FNB indiciel couvert en dollars canadiens d'actions internationales TD (THE)

535215 (08/24)

Fonds négociés en bourse TD Rapport financier intermédiaire

Période close le 30 juin 2024



Responsabilité de la direction en matière d'information financière

Le rapport financier intermédiaire non audité ci-joint a été préparé par Gestion de Placements TD Inc. (« GPTD »), en sa qualité de gestionnaire du Fonds. Il incombe au gestionnaire d'assurer l'intégrité, l'objectivité et la fiabilité des données présentées. Pour s'acquitter de cette responsabilité, le gestionnaire choisit les méthodes comptables appropriées, formule des jugements et effectue des estimations conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board, notamment la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, Information financière intermédiaire. Le gestionnaire est aussi chargé d'élaborer des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière, ainsi que de protéger tous les biens du Fonds.

Il appartient au conseil d'administration de GPTD d'examiner et d'approuver les états financiers, tout en s'assurant que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière.

Au nom de GPTD, gestionnaire du Fonds.

Bruce Cooper Administrateur et

chef de la direction Le 13 août 2024 Len Kroes

Chef des finances

Le 13 août 2024

États de la situation financière (en milliers, sauf les montants par part) Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 (non audité)

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Actif		
Actif courant		
Placements	49 523 \$	25 850 \$
Actifs dérivés (note 3)	848	86
Trésorerie	68	37
Intérêts et dividendes à recevoir	284	212
	50 723	26 185
Passif		
Passif courant		
Passifs dérivés (note 3)	13	63
Charges à payer	0	0
Distributions à payer	276	213
	289	276
Actif net attribuable aux porteurs		
de parts rachetables	50 434 \$	25 909 \$
Actif net attribuable aux porteurs		
de parts rachetables – par catégorie (note 5)	50 434 \$	25 909 \$
Actif net attribuable aux porteurs de		
parts rachetables – par part de catégorie	25,54 \$	23,03 \$

États du résultat global (en milliers, sauf les montants par part) Périodes closes les 30 juin 2024 et 2023 (non audité)

	2024	2023
Revenus		_
Gain (perte) net sur placements et dérivés		
Revenus de dividendes	569 \$	204 9
Distributions reçues de fonds sous-jacents	0	0
Gain (perte) net réalisé	1 073	532
Variation nette de la plus-value		
(moins-value) latente	2 343	785
Gain (perte) net sur placements et dérivés	3 985	1 521
Gain (perte) de change sur trésorerie		
et autres actifs nets	0	0
Revenus de prêts de titres	1	0
Total des revenus (pertes)	3 986	1 521
Charges (note 6)		
Frais de gestion	0	0
Frais du comité d'examen indépendant	1	1
Coûts de transaction	3	2
Total des charges avant les renonciations	4	3
Moins les charges visées par une renonciation	(1)	(1)
Total des charges nettes	3	2
Augmentation (diminution) de		
l'actif net attribuable aux porteurs		
de parts rachetables avant impôts	3 983	1 519
Remboursements d'impôts (retenues d'impôts)	(69)	(23)
Augmentation (diminution) de l'actif net		
attribuable aux porteurs de parts rachetables	3 914 \$	1 496 9
Augmentation (diminution) de l'actif net		
attribuable aux porteurs de parts rachetables –		
par catégorie	3 914 \$	1 496 9
Augmentation (diminution) de l'actif net		
attribuable aux porteurs de parts rachetables –		
par part de catégorie	2,59 \$	2,46

Les notes ci-jointes font partie intégrante du rapport financier intermédiaire.

\$

\$

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs

de parts rachetables (en milliers)

Périodes closes les 30 juin 2024 et 2023 (non audité)

	2024	2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts		
rachetables à l'ouverture de la période	25 909 \$	8 015
Augmentation (diminution) de l'actif net		
attribuable aux porteurs de parts rachetables	3 914	1 496
Distributions aux porteurs de parts rachetables	(487)	(182
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	28 215	8 507
Réinvestissement des distributions	0	0
Rachat de parts rachetables	(7 117)	(1 620
Augmentation (diminution) nette au titre		
des transactions sur parts rachetables	21 098	6 887
Augmentation (diminution) nette de l'actif net		
attribuable aux porteurs de parts rachetables	24 525	8 201
Actif net attribuable aux porteurs de parts		
rachetables à la clôture de la période	50 434 \$	16 216
Transactions sur parts rachetables		
Parts rachetables en circulation		
à l'ouverture de la période	1 125	400
Parts rachetables émises	1 125	400
Parts rachetables émises au réinvestissement	0	0
Parts rachetables regroupées*	0	0
Parts rachetables rachetées	(275)	(75
Parts rachetables en circulation		
à la clôture de la période	1 975	725
-		

^{*} Les parts rachetables émises au réinvestissement sont immédiatement regroupées avec les parts détenues avant distribution.

Tableaux des flux de trésorerie (en milliers)

Périodes closes les 30 juin 2024 et 2023 (non audité)

	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net		
attribuable aux porteurs de parts rachetables	3 914 \$	1 496
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Gain) perte net réalisé	(1 073)	(532)
Variation nette de la (plus-value)		
moins-value latente	(2 343)	(785)
Achats de placements et de dérivés†	(2 285)	(1 659)
Distributions en nature reçues de		
fonds sous-jacents	0	0
Produit de la vente, du remboursement et de		
l'échéance de placements et de dérivés‡	2 223	1 700
(Augmentation) diminution des revenus		
à recevoir de fonds sous-jacents	(72)	(10)
Augmentation (diminution) des charges à payer	0	0
Entrées (sorties) de trésorerie nettes		
liées aux activités d'exploitation	364	210
Flux de trésorerie liés aux activités de financemen	t	
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables	i,	
déduction faite des distributions réinvesties	(424)	(224)
Produit de l'émission de parts rachetables†	91	9
Montants versés au rachat de parts rachetables‡	0	(26)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes		
liées aux activités de financement	(333)	(241)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	31	(31)
Trésorerie (découvert bancaire)		
à l'ouverture de la période	37	42
Trésorerie (découvert bancaire)		
à la clôture de la période	68 \$	11
Dividendes reçus*, déduction faite		
des retenues d'impôts	428 \$	171

 $^{^\}dagger$ Hors souscriptions en nature de 28 124 $\$ (8 498 $\$ en 2023)

Les notes ci-jointes font partie intégrante du rapport financier intermédiaire.

[‡] Hors rachats en nature de 7 117 \$ (1 594 \$ en 2023)

^{*} Compris dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Inventaire du portefeuille (en milliers, sauf le nombre d'actions ou de parts/ la valeur nominale) au 30 juin 2024 (non audité)

Nbre d'actions ou de parts/ Val. nominale	Description	Coût	Juste valeur
2 269 779	Fonds d'actions mondiales – 98,2 % FNB indiciel d'actions internationales TD [†]	46 828 \$	49 523 \$
	Coûts de transaction	(2)	
	TOTAL DES TITRES EN PORTEFEUILLE – 98,2 %	46 826 \$	49 523 \$
	CONTRATS DE CHANGE À TERME (TABLEAU 1) – 1,7 %		835
	TOTAL DU PORTEFEUILLE		50 358 \$

Note: Les pourcentages indiqués correspondent au rapport entre la juste valeur des placements et l'actif net à la clôture de la période.

Tableau 1

Contrats de change à terme	Contrats de change à terme (en milliers, sauf le prix du contrat et le nombre total de contrats) au 30 juin 2024							
Date de règlement		Devises à livrer	Juste valeur		evises ecevoir	Juste valeur	Prix du contrat	Plus-value latente
5 juill. 2024	210	AUD	191 \$	192	CAD	192 \$	0,91639	1
5 juill. 2024 5 juill. 2024	3	CAD	3	3	AUD	3	0,90956	0
5 juill. 2024 5 juill. 2024	61	CAD	61	42	EUR	61	1,46627	0
5 juill. 2024 5 juill. 2024	18	CAD	18	20	AUD	18	0,91081	0
5 juill. 2024 5 juill. 2024	83	CAD	83	56	EUR	83	1,46643	0
5 juill. 2024 5 juill. 2024	54	CAD	54	37	EUR	63 54	1,46221	0
•	3	CAD	3	2	USD	3	1,36818	0
5 juill. 2024							,	
5 juill. 2024	1 229	CHF	1 873	1 891	CAD	1 891	0,64347 à 0,65119	18
5 juill. 2024	823	CHF	1 253	1 264	CAD	1 264	0,64945 à 0,65469	11
5 juill. 2024	274	CHF	417	421	CAD	421	0,65039	4
5 juill. 2024	300	CHF	456	460	CAD	460	0,65046	4
5 juill. 2024	101	CHF	153	154	CAD	154	0,65046	1
5 juill. 2024	1	CHF	1	1	CAD	1	0,65044	0
5 juill. 2024	15	CHF	22	22	CAD	22	0,65038	0
5 juill. 2024	4 896	DKK	963	979	CAD	979	4,99943 à 5,05782	16
5 juill. 2024	2 469	DKK	486	494	CAD	494	4,99946 à 5,01857	8
5 juill. 2024	757	DKK	149	152	CAD	152	4,99924	3
5 juill. 2024	642	DKK	126	128	CAD	128	4,99930	2
5 juill. 2024	114	DKK	23	23	CAD	23	4,99925	0
5 juill. 2024	122	DKK	24	24	CAD	24	4,99910	0
5 juill. 2024	20	DKK	4	4	CAD	4	4,99911	0
5 juill. 2024	4 900	EUR	7 187	7 306	CAD	7 306	1,47466 à 1,49152	119
5 juill. 2024	2 465	EUR	3 615	3 673	CAD	3 673	1,48591 à 1,49152	58
5 juill. 2024	1 107	EUR	1 623	1 651	CAD	1 651	1,49156	28
5 juill. 2024	1 066	EUR	1 563	1 590	CAD	1 590	1,49156	27
5 juill. 2024	621	EUR	911	924	CAD	924	1,47286 à 1,49154	13
5 juill. 2024	144	EUR	211	215	CAD	215	1,49158	4
5 juill. 2024	160	EUR	235	239	CAD	239	1,49003 à 1,49159	4
5 juill. 2024	129	EUR	189	191	CAD	191	1,48342	2
5 juill. 2024	42	EUR	61	62	CAD	62	1,49158	1
5 juill. 2024	2 059	GBP	3 562	3 602	CAD	3 602	1,74156 à 1,74923	40
5 juill. 2024	909	GBP	1 572	1 591	CAD	1 591	1,72992 à 1,75736	19
5 juill. 2024	431	GBP	745	753	CAD	753	1,74927	8
5 juill. 2024	413	GBP	714	722	CAD	722	1,74931	8
5 juill. 2024	184	GBP	318	322	CAD	322	1,74930	4
5 juill. 2024	89	GBP	154	156	CAD	156	1,74935	2

[†] Gestion de Placements TD Inc. est aussi le gestionnaire des fonds sous-jacents.

Tableau 1 (suite)

5 juill. 2024 304 696 JPY 2 592 2 670 CAD 2 670 113,47942 à 117,17948 5 juill. 2024 165 326 JPY 1 407 1 457 CAD 1 457 113,52205 5 juill. 2024 129 820 JPY 1 105 1 144 CAD 1 144 113,53407 5 juill. 2024 18 037 JPY 154 159 CAD 159 113,53447 5 juill. 2024 18 961 JPY 76 79 CAD 199 113,53490 5 juill. 2024 8 961 JPY 76 79 CAD 79 113,53490 5 juill. 2024 8 961 JPY 76 79 CAD 79 113,53490 5 juill. 2024 18 39 JPY 131 133 CAD 133 113,5490 5 juill. 2024 16 0 NCK 205 207 CAD 25 113,5290 5 juill. 2024 16 0 NCK 205 207 CAD 27	Date de règlement		Devises à livrer	Juste valeur		evises ecevoir	Juste valeur	Prix du contrat	Plus-value latente
\$ juil. 2024 2 833 HCC 500 501 CAD 501 5,69354 5 juil. 2024 781 HCC 199 199 CAD 199 5,6927 à 5,69370 5 juil. 2024 31 HCC 199 199 CAD 199 5,6927 à 5,70382 5 juil. 2024 31 HCC 4 4 4 CAD 4 5,69350 5 juil. 2024 615 HCC 108 108 CAD 108 5,69370 5 juil. 2024 489 ILS 178 181 CAD 181 2,70621 5 juil. 2024 489 ILS 178 181 CAD 181 2,70621 5 juil. 2024 499 ILS 183 70 71 CAD 71 2,70630 2,70650 5 juil. 2024 193 ILS 70 71 CAD 71 2,70630 2,70650 5 juil. 2024 193 ILS 70 71 CAD 71 2,70630 2,70650 5 juil. 2024 193 ILS 70 71 CAD 71 2,70630 2,70650 5 juil. 2024 193 ILS 5 5 CAD 5 2,70650 5 juil. 2024 193 ILS 70 CAD 71 CAD 71 3,70630 2,70650 5 juil. 2024 193 ILS 70 CAD 71 CAD 71 3,70630 2,70650 5 juil. 2024 193 ILS 70 CAD 71 CAD 71 3,70630 2,70650 5 juil. 2024 193 ILS 70 CAD 71 CAD 71 3,70630 2,70650 5 juil. 2024 193 ILS 70 CAD 71 CAD 71 3,70630 2,70650 5 juil. 2024 193 ILS 70 CAD 71 CAD 71 3,70630 2,70650 5 juil. 2024 193 ILS 70 CAD 71 CAD 71 3,70630 2,70650 5 juil. 2024 163 26 IPV 105 1144 CAD 1144 113,5150 2 juil. 2024 128 20 IPV 105 1144 CAD 1144 113,2205 5 juil. 2024 128 20 IPV 154 159 CAD 159 II 3,33447 5 juil. 2024 128 20 IPV 166 193 CAD 159 II 3,33447 5 juil. 2024 128 20 IPV 166 193 CAD 159 II 3,33447 5 juil. 2024 128 20 IPV 166 193 CAD 159 II 3,33447 5 juil. 2024 15 209 IPV 16 CAD 159 CAD 159 II 3,33447 5 juil. 2024 15 209 IPV 16 CAD 159 CAD 179 II 3,33447 5 juil. 2024 15 209 IPV 16 CAD 159 CAD 179 II 3,53900 5 juil. 2024 15 209 IPV 16 CAD 159 CAD 179 II 3,53900 5 juil. 2024 15 209 IPV 16 CAD 16 C	5 juill. 2024	47						1,74932	1
Simile 2024	5 juill. 2024	39	GBP		68	CAD	68	1,74935	1
Samil, 2024	5 juill. 2024	2 853	HKD	500	501	CAD	501	5,69354	1
Signate 19	5 juill. 2024	781	HKD	137	137	CAD	137	5,69370	0
Spill, 2024	5 juill. 2024	1 133	HKD	199	199	CAD	199	5,69377 à 5,70382	0
\$ juli, 2024	5 juill. 2024	31	HKD	6	6	CAD	6	5,69353	0
Signal 2024	5 juill. 2024	23	HKD	4	4	CAD	4	5,69340	0
\$ juil. 2024	5 juill. 2024	615	HKD	108	108	CAD	108	5,69370	0
5 julii 1024 94 ILS 34 35 CAD 35 7,70600 5 julii 2024 193 ILS 70 71 CAD 71 CAD 71 7,70628 2,70601 5 julii 2024 193 ILS 70 71 CAD 71 CAD 71 7,70628 2,70603 5 julii 2024 193 ILS 75 5 CAD 5 7,70673 5 julii 2024 304 696	•	489	ILS		181	CAD	181		3
Simil 2024	•	94					35		1
Simil 2024	•								1
Signal 2024	•								0
\$\frac{1}{\text{pill}}\$\text{2024}\$\$\text{304 696}\$\$\text{ PV 1 407 1 457 CAD 1 457 CAD 1 457 1 3,57205 5 \text{ pill}\$\text{ 2024}\$\$\text{ 155 326 JPV 1 105 1 144 CAD 1 144 1 13,53700 1 3,57205 5 \text{ pill 2024}\$\$ 18 037 JPV 1 105 1 144 CAD 1 144 1 13,53700 1 3,53447 1 3,53407 1	•								241
\$ juil. 2024 163 36 JPY 1 407 1 457 CAD 1 457 113,52205 5 juil. 2024 129 870 JPY 1 105 1 144 CAD 1 144 113,53700 5 juil. 2024 18 037 JPY 1 54 159 CAD 1 59 113,53447 159 JUIL. 2024 15 309 JPY 130 135 CAD 135 113,54390 5 juil. 2024 15 309 JPY 130 135 CAD 135 113,54390 5 juil. 2024 15 309 JPY 131 133 CAD 133 CAD 133 115,51999 5 juil. 2024 15 309 JPY 131 133 CAD 133 CAD 133 115,51999 5 juil. 2024 2 818 JPY 24 CAD 25 CAD 25 113,52300 5 juil. 2024 1600 MOK 205 207 CAD 207 7,72510 5 juil. 2024 6 684 MOK 88 889 CAD 89 7,72500 ₹ 7,72507 5 juil. 2024 5 MOK 7 7 CAD 7 7,72400 5 juil. 2024 2 5 CAD 25 juil. 2024 2 75 MOK 36 36 CAD 36 CAD 36 7,72507 5 juil. 2024 2 75 MOK 36 36 CAD 36 CAD 36 7,72477 7 juil. 2024 2 75 MOK 36 36 CAD 36 CAD 36 7,72477 7 juil. 2024 2 75 MOK 36 26 2 63 CAD 3 3 7,72478 5 juil. 2024 4 77 MZD 39 CAD 39 CAD 3 3 7,72478 5 juil. 2024 4 7 MZD 39 CAD 39 CAD 30 QA6631 5 juil. 2024 4 11 MZD 9 9 9 CAD 9 QA6631 5 juil. 2024 3 7 MZD 62 6 63 CAD 16 QA6631 5 juil. 2024 3 7 MZD 62 GA5 CAD 16 QA6631 5 juil. 2024 3 7 MZD 64 CAD 1 1 CAD 1 CAD 1 1 CAD 1 1 CAD 1	•								78
5 juill 2024 129 820 JPY 1 105 1 144 CAD 1 144 113,53470 5 juill 2024 18 037 JPY 154 159 CAD 159 113,5347 5 juill 2024 8 961 JPY 130 135 CAD 133 113,51999 5 juill 2024 8 961 JPY 76 79 CAD 79 113,51999 5 juill 2024 8 961 JPY 131 133 CAD 133 111,58900 5 juill 2024 160 NOK 205 CAD 25 CAD 25 113,52300 5 juill 2024 684 NOK 88 89 CAD 25 113,52300 5 juill 2024 54 NOK 7 7 CAD 7 7,72507 5 juill 2024 25 NOK 3 36 CAD 3 7,72477 5 juill 2024 27 NCZ 62 63 CAD 3 7,72477	•								50
5 juilt, 2024 18 0.37 JPY 154 159 CAD 159 113,53447 5 juilt, 2024 15 309 JPY 130 135 CAD 135 113,54390 5 juilt, 2024 15 389 JPY 176 79 CAD 79 113,51399 5 juilt, 2024 15 389 JPY 131 133 CAD 133 115,85900 5 juilt, 2024 1600 NOK 205 207 CAD 297 7,72510 5 juilt, 2024 684 NOK 88 89 CAD 89 7,72500 à 7,72507 5 juilt, 2024 54 NOK 7 7 CAD 7 7,72490 5 juilt, 2024 54 NOK 7 7 CAD 7 7,72490 5 juilt, 2024 20 NOK 3 3 CAD 3 7,72477 5 juilt, 2024 20 NOK 3 3 CAD 3 7,72477 5 juilt, 202	•								
5 juil. 2024 15 309 JPY 130 135 CAD 135 113,64390 5 juil. 2024 18 961 JPY 76 79 CAD 79 113,54390 5 juil. 2024 15 389 JPY 131 133 CAD 133 115,65900 5 juil. 2024 28 18 JPY 24 25 CAD 25 113,52300 5 juil. 2024 684 NOK 88 89 CAD 207 7,72510 5 juil. 2024 54 NOK 7 7 CAD 7 7,72507 5 juil. 2024 53 NOK 7 7 CAD 7 7,72490 5 juil. 2024 53 NOK 7 7 CAD 7 7,72470 5 juil. 2024 75 NOK 3 3 CAD 3 7,72478 5 juil. 2024 47 NZD 39 40 CAD 40 0,84623 5 juil. 2024 11	•								39
5 juill, 2024 8 661 JPY 76 79 CAD 79 113, 15999 5 juill, 2024 15 389 JPY 131 133 CAD 133 115,85900 5 juill, 2024 1600 NoK 205 207 CAD 25 113,52300 5 juill, 2024 1600 NoK 205 207 CAD 207 7,72500 5 juill, 2024 54 NoK 7 7 CAD 7 7,72500 4,72507 5 juill, 2024 53 NoK 36 36 CAD 36 7,72507 7,72490 5 juill, 2024 53 NoK 7 7 CAD 7 7,72477 5 juill, 2024 20 NoK 3 3 CAD 3 7,72477 5 juill, 2024 47 NZD 62 63 CAD 36 0,84625 5 juill, 2024 47 NZD 39 40 CAD 40 0,84630 4,94631 4 juill, 2024 2 NE	•								5
\$ juil. 2024	•								5
\$ juil, 2024	•							·	3
5 julil, 2024 1 600 NOK 205 207 CAD 207 7,72510 5 julil, 2024 684 NOK 88 89 CAD 89 7,72500 à 7,72507 5 julil, 2024 54 NOK 7 CAD 7 7,72490 5 julil, 2024 275 NOK 36 36 CAD 36 7,72507 5 julil, 2024 20 NOK 3 3 CAD 7 7,72478 5 julil, 2024 20 NOK 3 3 CAD 3 7,72478 5 julil, 2024 47 NZD 62 63 CAD 63 0,84625 5 julil, 2024 47 NZD 39 40 CAD 40 0,84630 á,8631 5 julil, 2024 11 NZD 9 9 CAD 9 0,84631 5 julil, 2024 19 NZD 16 16 CAD 16 0,84632 5 julil, 2024 19 NZD <td>•</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>2</td>	•								2
5 juill. 2024 684 NOK 88 89 CAD 89 7,72500 à 7,72507 5 juill. 2024 54 NOK 7 7 7 7 7,72490 5 juill. 2024 275 NOK 36 36 CAD 3 7,72477 5 juill. 2024 23 NOK 7 7 CAD 7 7,72478 5 juill. 2024 20 NOK 3 3 CAD 3 7,72478 5 juill. 2024 47 NZD 39 40 CAD 40 0,84625 5 juill. 2024 47 NZD 39 40 CAD 40 0,84630 à 0,84631 5 juill. 2024 11 NZD 16 16 CAD 16 0,84631 5 juill. 2024 11 NZD 16 16 CAD 16 0,84631 5 juill. 2024 141 PLN 48 49 CAD 49 2,88601 à 2,88604 5 juill. 2024 <th< td=""><td>5 juill. 2024</td><td></td><td></td><td></td><td>25</td><td></td><td></td><td></td><td>1</td></th<>	5 juill. 2024				25				1
\$ juill. 2024	,		NOK		207	CAD	207	7,72510	2
5 juill. 2024 275 NOK 36 36 CAD 36 7,72507 5 juill. 2024 53 NOK 7 7 CAD 7 7,72477 5 juill. 2024 20 NOK 3 3 CAD 3 7,72478 5 juill. 2024 75 NZD 62 63 CAD 63 0,84603 5 juill. 2024 47 NZD 39 40 CAD 40 0,84631 5 juill. 2024 11 NZD 9 9 GAD 9 0,84632 5 juill. 2024 11 NZD 9 9 GAD 9 0,84631 5 juill. 2024 19 NZD 16 16 16 CAD 16 0,84623 5 juill. 2024 141 PLN 48 49 CAD 120 2,88602 5 juill. 2024 17 PLN 16 16 CAD 16 2,88503 5 juill. 2024 17	5 juill. 2024	684	NOK	88	89	CAD	89	7,72500 à 7,72507	1
5 juill. 2024 53 NOK 7 7 CAD 7 7,72477 5 juill. 2024 20 NOK 3 3 CAD 3 7,72478 5 juill. 2024 75 NZD 62 63 CAD 33 7,72478 5 juill. 2024 47 NZD 39 40 CAD 40 0,84630 à 0,84631 5 juill. 2024 11 NZD 11 1 CAD 1 0,84631 5 juill. 2024 11 NZD 11 CAD 1 0,84631 9 0,84631 9 0,84631 9 0,84631 9 0,84631 1 0,84631 9 0,84631 1 0,84633 1 1 0,84633 1 0,84633 1 0,84633 1 0,84633 1 0 0,84633 1 0,84633 1 0,84623 1 0 0,84623 1 0 0,84623 1 0 0,84623 1 0 0 0 0 0 0 <t< td=""><td>5 juill. 2024</td><td>54</td><td>NOK</td><td>7</td><td>7</td><td>CAD</td><td>7</td><td>7,72490</td><td>0</td></t<>	5 juill. 2024	54	NOK	7	7	CAD	7	7,72490	0
5 juill. 2024 20 NOK 3 3 CAD 3 7,72478 5 juill. 2024 75 NZD 62 63 CAD 63 0,84625 5 juill. 2024 47 NZD 39 40 CAD 40 0,84630 à 0,84631 5 juill. 2024 2 NZD 1 1 CAD 1 0,84630 à 0,84631 5 juill. 2024 11 NZD 9 GAD 9 0,84631 5 juill. 2024 19 NZD 16 16 CAD 16 0,84623 5 juill. 2024 347 PLN 118 120 CAD 120 2,88602 5 juill. 2024 141 PLN 48 49 CAD 49 2,88604 5 juill. 2024 17 PLN 16 16 CAD 16 2,88598 5 juill. 2024 47 PLN 16 16 CAD 16 2,88598 5 juill. 2024 35 5KK <td>5 juill. 2024</td> <td>275</td> <td>NOK</td> <td>36</td> <td>36</td> <td>CAD</td> <td>36</td> <td>7,72507</td> <td>0</td>	5 juill. 2024	275	NOK	36	36	CAD	36	7,72507	0
5 juill. 2024 75 NZD 62 63 CAD 63 0,84625 5 juill. 2024 47 NZD 39 40 CAD 40 0,84630 à 0,84631 5 juill. 2024 2 NZD 1 1 CAD 1 0,84632 5 juill. 2024 11 NZD 9 QAD 9 0,84631 5 juill. 2024 19 NZD 16 16 CAD 120 2,88602 5 juill. 2024 347 PLN 118 120 CAD 120 2,88601 à 2,88604 5 juill. 2024 17 PLN 6 6 CAD 49 2,88601 à 2,88604 5 juill. 2024 47 PLN 16 16 CAD 16 2,88508 5 juill. 2024 47 PLN 16 16 CAD 16 2,88604 5 juill. 2024 3674 SEK 851 867 CAD 867 7,5962 à 7,59760 5 juill. 2024 1	5 juill. 2024	53	NOK	7	7	CAD	7	7,72477	0
5 juill. 2024 47 NZD 39 40 CAD 40 0,84630 à 0,84631 5 juill. 2024 2 NZD 1 1 CAD 1 0,84630 à 0,84631 5 juill. 2024 11 NZD 9 9 CAD 9 0,84631 5 juill. 2024 19 NZD 16 16 CAD 16 0,84623 5 juill. 2024 347 PLN 118 120 CAD 120 2,88601 à 2,88604 5 juill. 2024 141 PLN 48 49 CAD 49 2,88601 à 2,88604 5 juill. 2024 17 PLN 6 6 CAD 6 2,88598 5 juill. 2024 6 F91 SEK 851 867 CAD 867 7,59862 à 7,69876 5 juill. 2024 6 F91 SEK 875 867 CAD 867 7,59862 à 7,69876 5 juill. 2024 1 730 SEK 224 228 CAD 228 7,59760 <	5 juill. 2024	20	NOK	3	3	CAD	3	7,72478	0
5 juill. 2024 2 NZD 1 1 CAD 1 0,84632 5 juill. 2024 11 NZD 9 9 CAD 9 0,84631 5 juill. 2024 19 NZD 16 16 CAD 16 0,84623 5 juill. 2024 347 PLN 118 120 CAD 120 2,88602 5 juill. 2024 141 PLN 48 49 CAD 49 2,88601 à 2,88604 5 juill. 2024 17 PLN 6 6 CAD 6 2,88598 5 juill. 2024 47 PLN 16 16 CAD 16 2,88605 5 juill. 2024 6 591 SEK 851 867 CAD 867 T,59862 à 7,65876 5 juill. 2024 6 591 SEK 851 867 CAD 484 T,52066 à 7,70977 5 juill. 2024 1 730 SEK 424 CAD 248 CAD 228 CAD 7,59760 à 7,59760 5 juill. 2024 1 730 SEK 144 CAD 14 CAD 14 T,59849 5 juill. 2024 15 SEK 144 CAD 14 CAD 17 T,59780	5 juill. 2024	75	NZD	62	63	CAD	63	0,84625	1
5 juill. 2024 2 NZD 1 1 CAD 1 0,84632 5 juill. 2024 11 NZD 9 9 CAD 9 0,84631 5 juill. 2024 19 NZD 16 16 CAD 16 0,84623 5 juill. 2024 347 PLN 118 120 CAD 120 2,88602 5 juill. 2024 141 PLN 48 49 CAD 49 2,88601 à 2,88604 5 juill. 2024 17 PLN 6 6 CAD 6 2,88598 5 juill. 2024 47 PLN 16 16 CAD 16 2,88605 5 juill. 2024 6 591 SEK 851 867 CAD 867 T,59862 à 7,65876 5 juill. 2024 6 591 SEK 851 867 CAD 484 T,52066 à 7,70977 5 juill. 2024 1 730 SEK 424 CAD 248 CAD 228 CAD 7,59760 à 7,59760 5 juill. 2024 1 730 SEK 144 CAD 14 CAD 14 T,59849 5 juill. 2024 15 SEK 144 CAD 14 CAD 17 T,59780	5 juill. 2024	47	NZD	39	40	CAD	40	0,84630 à 0,84631	1
5 juill. 2024 11 NZD 9 9 CAD 9 0,84631 5 juill. 2024 19 NZD 16 16 CAD 16 0,84623 5 juill. 2024 347 PLN 118 120 CAD 120 2,88602 5 juill. 2024 141 PLN 48 49 CAD 49 2,88601 à 2,88604 5 juill. 2024 17 PLN 6 6 CAD 16 2,88605 5 juill. 2024 6 591 SEK 851 867 CAD 867 7,59862 à 7,65876 5 juill. 2024 3 674 SEK 851 867 CAD 484 7,52066 à 7,70977 5 juill. 2024 1 730 SEK 224 228 CAD 228 7,59760 5 juill. 2024 1 119 SEK 144 147 CAD 147 7,59755 5 juill. 2024 1 17 SEK 14 14 CAD 14 7,59849 <	5 juill. 2024	2	NZD	1	1	CAD	1	0,84632	0
5 juill. 2024 19 NZD 16 16 CAD 16 0,84623 5 juill. 2024 347 PLN 118 120 CAD 120 2,88602 5 juill. 2024 141 PLN 48 49 CAD 49 2,88601 à 2,88604 5 juill. 2024 17 PLN 6 6 CAD 6 2,88598 5 juill. 2024 47 PLN 16 16 CAD 16 2,88605 5 juill. 2024 6 591 SEK 851 867 CAD 867 7,59862 à 7,59760 5 juill. 2024 1 730 SEK 224 228 CAD 228 7,59760 5 juill. 2024 1 119 SEK 144 147 CAD 147 7,59755 5 juill. 2024 1 179 SEK 144 147 CAD 147 7,59755 5 juill. 2024 1 17 SEK 14 14 CAD 14 7,59725 5 jui	•			9	9	CAD	9		0
5 juill. 2024 347 PLN 118 120 CAD 120 2,88602 5 juill. 2024 141 PLN 48 49 CAD 49 2,88601 à 2,88604 5 juill. 2024 17 PLN 6 6 CAD 6 2,88505 5 juill. 2024 47 PLN 16 6 CAD 16 2,88605 5 juill. 2024 6 591 SEK 851 867 CAD 867 7,59862 à 7,65876 5 juill. 2024 3 674 SEK 475 484 CAD 484 7,52066 à 7,70977 5 juill. 2024 1 730 SEK 224 228 CAD 228 7,59760 5 juill. 2024 1 119 SEK 144 147 CAD 147 7,59755 5 juill. 2024 1 147 SEK 14 14 CAD 14 7,59760 5 juill. 2024 1 5 SEK 14 14 CAD 14 7,59755	•								0
5 juill. 2024 141 PLN 48 49 CAD 49 2,88601 à 2,88604 5 juill. 2024 17 PLN 6 6 CAD 6 2,88598 5 juill. 2024 47 PLN 16 6 CAD 16 2,88605 5 juill. 2024 6 591 SEK 851 867 CAD 867 7,59862 à 7,65876 5 juill. 2024 3 674 SEK 475 484 CAD 484 7,52066 à 7,70977 5 juill. 2024 1 179 SEK 224 228 CAD 228 7,59760 5 juill. 2024 1 179 SEK 144 147 CAD 147 7,59755 5 juill. 2024 107 SEK 14 14 CAD 14 7,59780 5 juill. 2024 147 SEK 19 19 CAD 19 7,59780 5 juill. 2024 35 SEK 12 12 CAD 12 7,59780	•								2
5 juill. 2024 17 PLN 6 6 CAD 6 2,88598 5 juill. 2024 47 PLN 16 16 CAD 16 2,88598 5 juill. 2024 6 591 SEK 851 867 CAD 867 7,59862 à 7,65876 5 juill. 2024 3 674 SEK 475 484 CAD 484 7,52066 à 7,79977 5 juill. 2024 1 730 SEK 224 228 CAD 228 7,59760 5 juill. 2024 1 119 SEK 144 147 CAD 147 7,59755 5 juill. 2024 147 SEK 14 14 CAD 14 7,59760 5 juill. 2024 147 SEK 19 19 7,59755 5 5 juill. 2024 35 SEK 12 12 CAD 19 7,59780 5 juill. 2024 315 SGD 318 320 CAD 320 0,98395 5 juill. 2024 <	•								1
5 juill. 2024 47 PLN 16 16 CAD 16 2,88605 5 juill. 2024 6 591 SEK 851 867 CAD 867 7,59862 à 7,65876 5 juill. 2024 3 674 SEK 475 484 CAD 484 7,52066 à 7,70977 5 juill. 2024 1 730 SEK 224 228 CAD 228 7,59760 5 juill. 2024 1 119 SEK 144 147 CAD 147 7,59755 5 juill. 2024 107 SEK 14 147 CAD 14 7,59849 5 juill. 2024 147 SEK 19 19 CAD 19 7,59725 5 juill. 2024 95 SEK 12 12 CAD 12 7,59780 5 juill. 2024 315 SGD 318 320 CAD 320 0,98305 5 juill. 2024 77 SGD 77 78 CAD 168 0,98130 à 0,98290	•								0
5 juill. 2024 6 591 SEK 851 867 CAD 867 7,59862 à 7,65876 5 juill. 2024 3 674 SEK 475 484 CAD 484 7,52066 à 7,70977 5 juill. 2024 1 730 SEK 224 228 CAD 228 7,59760 5 juill. 2024 1 119 SEK 144 147 CAD 147 7,59755 5 juill. 2024 107 SEK 14 14 CAD 14 7,597849 5 juill. 2024 147 SEK 19 19 CAD 19 7,59780 5 juill. 2024 95 SEK 12 12 CAD 12 7,59780 5 juill. 2024 315 SGD 318 320 CAD 320 0,98305 5 juill. 2024 165 SGD 167 168 CAD 78 0,98296 5 juill. 2024 2 SGD 2 2 CAD 78 0,98296 5	•								0
5 juill. 2024 3 674 SEK 475 484 CAD 484 7,52066 à 7,70977 5 juill. 2024 1 730 SEK 224 228 CAD 228 7,59760 5 juill. 2024 1 119 SEK 144 147 CAD 147 7,59755 5 juill. 2024 107 SEK 14 14 CAD 14 7,59849 5 juill. 2024 147 SEK 19 19 CAD 19 7,59780 5 juill. 2024 95 SEK 12 12 CAD 12 7,59780 5 juill. 2024 95 SEK 12 12 CAD 12 7,59780 5 juill. 2024 315 SGD 318 320 CAD 320 0,98305 5 juill. 2024 165 SGD 167 168 CAD 188 0,98130 à 0,98296 5 juill. 2024 2 SGD 2 CAD 2 0,98294 5 juill. 2024 <	•								16
5 juill. 2024 1 730 SEK 224 228 CAD 228 7,59760 5 juill. 2024 1 119 SEK 144 147 CAD 147 7,59755 5 juill. 2024 107 SEK 14 14 CAD 14 7,59849 5 juill. 2024 147 SEK 19 19 CAD 19 7,59725 5 juill. 2024 95 SEK 12 12 CAD 12 7,59780 5 juill. 2024 315 SGD 318 320 CAD 320 0,98305 5 juill. 2024 165 SGD 167 168 CAD 168 0,98130 à 0,98296 5 juill. 2024 77 SGD 77 78 CAD 78 0,98297 5 juill. 2024 32 SGD 33 33 CAD 33 0,98290 5 juill. 2024 32 SGD 22 CAD 32 0,98296 5 juill. 2024 32	•								
5 juill. 2024 1 119 SEK 144 147 CAD 147 7,59755 5 juill. 2024 107 SEK 14 14 CAD 14 7,59849 5 juill. 2024 147 SEK 19 19 CAD 19 7,59725 5 juill. 2024 95 SEK 12 12 CAD 12 7,59780 5 juill. 2024 315 SGD 318 320 CAD 320 0,98305 5 juill. 2024 165 SGD 167 168 CAD 168 0,98130 à 0,98296 5 juill. 2024 77 SGD 77 78 CAD 78 0,98297 5 juill. 2024 32 SGD 3 33 CAD 33 0,98290 5 juill. 2024 32 SGD 33 33 CAD 33 0,98296 5 juill. 2024 32 SGD 381 382 CAD 32 0,98296 5 juill. 2024	,								9
5 juill. 2024 107 SEK 14 14 CAD 14 7,59849 5 juill. 2024 147 SEK 19 19 CAD 19 7,59725 5 juill. 2024 95 SEK 12 12 CAD 12 7,59780 5 juill. 2024 315 SGD 318 320 CAD 320 0,98305 5 juill. 2024 165 SGD 167 168 CAD 168 0,98130 à 0,98296 5 juill. 2024 77 SGD 77 78 CAD 78 0,98297 5 juill. 2024 2 SGD 2 2 CAD 2 0,98294 5 juill. 2024 32 SGD 33 33 CAD 33 0,98290 5 juill. 2024 32 SGD 32 2 CAD 22 0,98296 5 juill. 2024 22 SGD 32 2 CAD 382 1,37087 5 juill. 2024 16	•								4
5 juill. 2024 147 SEK 19 19 CAD 19 7,59725 5 juill. 2024 95 SEK 12 12 CAD 12 7,59780 5 juill. 2024 315 SGD 318 320 CAD 320 0,98305 5 juill. 2024 165 SGD 167 168 CAD 168 0,98130 à 0,98296 5 juill. 2024 77 SGD 77 78 CAD 78 0,98297 5 juill. 2024 2 SGD 2 2 CAD 2 0,98294 5 juill. 2024 32 SGD 33 33 CAD 33 0,98290 5 juill. 2024 32 SGD 33 33 CAD 33 0,98290 5 juill. 2024 22 SGD 22 CAD 22 0,98296 5 juill. 2024 278 USD 381 382 CAD 382 1,37087 5 juill. 2024 16 USD 200 CAD 200 1,36849 à 1,3708 5 juill. 2024 3	•								3
5 juill. 2024 95 SEK 12 12 CAD 12 7,59780 5 juill. 2024 315 SGD 318 320 CAD 320 0,98305 5 juill. 2024 165 SGD 167 168 CAD 168 0,98130 à 0,98296 5 juill. 2024 77 SGD 77 77 78 CAD 78 0,98297 5 juill. 2024 2 SGD 2 CAD 2 0,98294 5 juill. 2024 32 SGD 33 3 CAD 33 0,98290 5 juill. 2024 22 SGD 22 CAD 22 0,98296 5 juill. 2024 25 SGD 22 CAD 22 0,98296 5 juill. 2024 27 SGD 381 382 CAD 382 1,37087 5 juill. 2024 27 SGD 20 CAD 20 CAD 20 1,36849 à 1,37087 5 juill. 2024 30 USD 72 TCAD 72 CAD 72 1,37086 5 juill. 2024 32 USD 43 CAD 43 CAD 43 1,37090 5 juill. 2024 32 USD 4 CAD 4 CAD 4 1,37092 5 juill. 2024 3 USD 4 CAD 4 CAD 1,37089									0
5 juill. 2024 315 SGD 318 320 CAD 320 0,98305 5 juill. 2024 165 SGD 167 168 CAD 168 0,98130 à 0,98296 5 juill. 2024 77 SGD 77 78 CAD 78 0,98297 5 juill. 2024 2 SGD 2 2 CAD 2 0,98294 5 juill. 2024 32 SGD 33 33 CAD 33 0,98290 5 juill. 2024 22 SGD 22 CAD 22 0,98296 5 juill. 2024 27 SGD 381 382 CAD 382 1,37087 5 juill. 2024 146 USD 200 200 CAD 200 1,36849 à 1,37088 5 juill. 2024 153 USD 72 72 CAD 72 1,37086 5 juill. 2024 32 USD 43 43 CAD 43 1,37090 5 juill. 2024 32 USD 4 4 CAD 4 1,37092 5 juill. 2024									0
5 juill. 2024 165 SGD 167 168 CAD 168 0,98130 à 0,98296 5 juill. 2024 77 SGD 77 78 CAD 78 0,98297 5 juill. 2024 2 SGD 2 2 CAD 2 0,98294 5 juill. 2024 32 SGD 33 33 CAD 33 0,98290 5 juill. 2024 22 SGD 22 CAD 22 0,98296 5 juill. 2024 278 USD 381 382 CAD 382 1,37087 5 juill. 2024 146 USD 200 CAD 200 1,36849 à 1,37088 5 juill. 2024 53 USD 72 72 CAD 72 1,37086 5 juill. 2024 32 USD 43 43 CAD 43 1,37090 5 juill. 2024 3 USD 4 4 CAD 4 1,37092 5 juill. 2024 3 USD 6 6 CAD 6 1,37089									0
5 juill. 2024 77 SGD 77 78 CAD 78 0,98297 5 juill. 2024 2 SGD 2 2 CAD 2 0,98294 5 juill. 2024 32 SGD 33 33 CAD 33 0,98290 5 juill. 2024 22 SGD 22 CAD 22 0,98296 5 juill. 2024 278 USD 381 382 CAD 382 1,37087 5 juill. 2024 146 USD 200 CAD 200 1,36849 à 1,37088 5 juill. 2024 53 USD 72 72 CAD 72 1,37086 5 juill. 2024 32 USD 43 43 CAD 43 1,37090 5 juill. 2024 3 USD 4 4 CAD 4 1,37092 5 juill. 2024 3 USD 6 6 CAD 6 1,37089					320				2
5 juill. 2024 2 SGD 2 2 CAD 2 0,98294 5 juill. 2024 32 SGD 33 33 CAD 33 0,98290 5 juill. 2024 22 SGD 22 CAD 22 0,98296 5 juill. 2024 278 USD 381 382 CAD 382 1,37087 5 juill. 2024 146 USD 200 CAD 200 CAD 200 1,36849 à 1,37088 5 juill. 2024 53 USD 72 72 CAD 72 1,37086 5 juill. 2024 32 USD 43 CAD 43 1,37090 5 juill. 2024 3 USD 4 CAD 4 1,37092 5 juill. 2024 4 USD 6 CAD 6 CAD 6 1,37089	5 juill. 2024	165	SGD		168	CAD	168	0,98130 à 0,98296	1
5 juill. 2024 32 SGD 33 33 CAD 33 0,98290 5 juill. 2024 22 SGD 22 CAD 22 0,98296 5 juill. 2024 278 USD 381 382 CAD 382 1,37087 5 juill. 2024 146 USD 200 CAD 200 CAD 200 1,36849 à 1,37088 5 juill. 2024 53 USD 72 72 CAD 72 1,37086 5 juill. 2024 32 USD 43 CAD 43 1,37090 5 juill. 2024 3 USD 4 CAD 4 1,37092 5 juill. 2024 4 USD 6 CAD 6 CAD 6 1,37089	5 juill. 2024	77	SGD	77	78	CAD	78	0,98297	1
5 juill. 2024 22 SGD 22 22 CAD 22 0,98296 5 juill. 2024 278 USD 381 382 CAD 382 1,37087 5 juill. 2024 146 USD 200 200 CAD 200 1,36849 à 1,37088 5 juill. 2024 53 USD 72 72 CAD 72 1,37086 5 juill. 2024 32 USD 43 43 CAD 43 1,37090 5 juill. 2024 3 USD 4 4 CAD 4 1,37092 5 juill. 2024 4 USD 6 6 CAD 6 1,37089	5 juill. 2024	2	SGD	2	2	CAD	2	0,98294	0
5 juill. 2024 22 SGD 22 22 CAD 22 0,98296 5 juill. 2024 278 USD 381 382 CAD 382 1,37087 5 juill. 2024 146 USD 200 200 CAD 200 1,36849 à 1,37088 5 juill. 2024 53 USD 72 72 CAD 72 1,37086 5 juill. 2024 32 USD 43 43 CAD 43 1,37090 5 juill. 2024 3 USD 4 4 CAD 4 1,37092 5 juill. 2024 4 USD 6 6 CAD 6 1,37089	5 juill. 2024	32	SGD	33	33	CAD	33	0,98290	0
5 juill. 2024 278 USD 381 382 CAD 382 1,37087 5 juill. 2024 146 USD 200 200 CAD 200 1,36849 à 1,37088 5 juill. 2024 53 USD 72 72 CAD 72 1,37086 5 juill. 2024 32 USD 43 43 CAD 43 1,37090 5 juill. 2024 3 USD 4 4 CAD 4 1,37092 5 juill. 2024 4 USD 6 6 CAD 6 1,37089	5 juill. 2024	22			22				0
5 juill. 2024 146 USD 200 200 CAD 200 1,36849 à 1,37088 5 juill. 2024 53 USD 72 72 CAD 72 1,37086 5 juill. 2024 32 USD 43 CAD 43 1,37090 5 juill. 2024 3 USD 4 CAD 4 1,37092 5 juill. 2024 4 USD 6 6 CAD 6 1,37089	-								1
5 juill. 2024 53 USD 72 72 CAD 72 1,37086 5 juill. 2024 32 USD 43 43 CAD 43 1,37090 5 juill. 2024 3 USD 4 4 CAD 4 1,37092 5 juill. 2024 4 USD 6 6 CAD 6 1,37089	•								0
5 juill. 2024 32 USD 43 43 CAD 43 1,37090 5 juill. 2024 3 USD 4 4 CAD 4 1,37092 5 juill. 2024 4 USD 6 6 CAD 6 1,37089	•								0
5 juill. 2024 3 USD 4 4 CAD 4 1,37092 5 juill. 2024 4 USD 6 6 CAD 6 1,37089	,								0
5 juill. 2024 4 USD 6 6 CAD 6 1,37089	•								0
	•								0
ار کا		4							
	J juill. 2024	I	บงบ		<u>Z</u>	CAD	۷	1,37090	0

Tableau 1 (suite)

Date de règlement		evises à livrer	Juste valeur		evises cevoir	Juste valeur	Prix du contrat	Moins-value latente
5 juill. 2024	1 974	AUD	1 804 \$	1 795	CAD	1 795 \$	0,90592 à 0,91168	(9)
5 juill. 2024	876	AUD	800	796	CAD	796	0,90944 à 0,91083	(4)
5 juill. 2024	482	AUD	440	438	CAD	438	0,90959	(2)
5 juill. 2024	423	AUD	386	384	CAD	384	0,90959	(2)
5 juill. 2024	146	AUD	134	133	CAD	133	0,90958	(1)
5 juill. 2024	0	AUD	0	0	CAD	0	0,90957	0
5 juill. 2024	84	AUD	77	77	CAD	77	0,90960	0
5 juill. 2024	246	CAD	246	28 106	JPY	239	113,53101 à 114,89200	(7)
5 juill. 2024	174	CAD	174	19 713	JPY	168	113,50015 à 113,94683	(6)
5 juill. 2024	753	CAD	753	510	EUR	748	1,47053 à 1,48504	(5)
5 juill. 2024	194	CAD	194	130	EUR	191	1,49152	(3)
5 juill. 2024	64	CAD	64	7 270	JPY	62	113,59728	(2)
5 juill. 2024	37	CAD	37	21	GBP	36	1,75046	(1)
5 juill. 2024	29	CAD	29	3 247	JPY	28	113,53841	(1)
5 juill. 2024	78	CAD	78	52	EUR	77	1,48964	(1)
5 juill. 2024	60	CAD	60	34	GBP	59	1,75683	(1)
5 juill. 2024	15	CAD	15	43	PLN	15	2,88602	0
5 juill. 2024	122	CAD	122	83	EUR	122	1,46821	0
5 juill. 2024	3	CAD	3	3	SGD	3	0,98407	0
5 juill. 2024	5	CAD	5	29	HKD	5	5,70468	0
5 juill. 2024	26	CAD	26	198	SEK	26	7,64442	0
5 juill. 2024	9	CAD	9	45	DKK	9	5,00557	0
5 juill. 2024	17	CAD	17	129	SEK	17	7,59862	0
5 juill. 2024	25	CAD	25	14	GBP	25	1,74923	0
5 juill. 2024	8	CAD	8	61	SEK	8	7,58693	0
5 juill. 2024	11	CAD	11	11	SGD	11	0,98305	0
5 juill. 2024	2	CAD	2	1	CHF	2	0,65045	0
5 juill. 2024	20	CAD	20	13	CHF	20	0,65079	0
5 juill. 2024	17	CAD	17	86	DKK	17	4,99943	0
5 juill. 2024	3	CAD	3	17	HKD	3	5,69355	0
5 juill. 2024	21	CAD	21	122	HKD	21	5,68133	0
5 juill. 2024	245	DKK	48	48	CAD	48	5,09801	0
5 juill. 2024	394	EUR	577	576	CAD	576	1,46299 à 1,46404	(1)
5 juill. 2024	85	EUR	126	125	CAD	125	1,46149	(1)
5 juill. 2024	128	EUR	187	187	CAD	187	1,46506	0
5 juill. 2024	108	GBP	186	186	CAD	186	1,72844	0
			6 704 \$			6 657 \$		(47)
NOMBRE TOTAL DE CONTRATS : 181 PLUS-VALUE (MOINS-VALUE) LATENTE TOTALE					835			

Rapport financier intermédiaire – Notes propres au Fonds (non audité)

Le Fonds

 Le Fonds a été créé le 23 février 2016 et a commencé ses activités le 22 mars 2016. Les parts du Fonds sont offertes à la Bourse de Toronto («TSX») depuis le 30 mars 2016. Le symbole du Fonds à la TSX est THE.

II) GPTD est le fiduciaire, le gestionnaire, le conseiller en valeurs et le promoteur du Fonds.

III) La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien.

IV) L'objectif de placement du Fonds est de répliquer, dans la mesure où il est raisonnablement possible de le faire et avant déduction des frais, la performance d'un indice des marchés boursiers internationaux qui mesure le rendement d'émetteurs à moyenne et à grande capitalisation en Europe, en Asie et en Extrême-Orient, à l'exclusion de la Corée du Sud, et qui est couvert en dollars canadiens. Pour tenter de réaliser cet objectif, le Fonds investit actuellement dans les parts du FNB indiciel d'actions internationales TD et les détient de manière proportionnelle. Le Fonds peut également investir dans des parts d'autres Fonds négociés en bourse TD ou d'autres titres, notamment des titres de fonds négociés en bourse, des titres d'organismes de placement collectif ou d'autres fonds d'investissement publics, des certificats américains d'actions étrangères ou des instruments dérivés, pour obtenir une exposition à ces titres d'une manière conforme à l'objectif de placement du Fonds.

V) Les placements dans des titres de parties liées du Fonds représentaients 98,2 % de l'actif net au 30 juin 2024 (99,8 % au 31 décembre 2023).

VI) Au 30 juin 2024, le cours de clôture du THE était de 25,60 \$.

Frais de gestion (%) (note 6)

Périodes closes les 30 juin 2024 et 2023 (hors TPS et TVH)

			Taux annuel
	Frais de gestion par prospectus•	Frais de gestion des fonds sous-jacents par prospectus	Frais de gestion du Fonds
THE	0,17	0,17	0,00

Frais de gestion payés par le Fonds et quote-part des frais de gestion, s'il y a lieu, des fonds sous-jacents gérés par GPTD et détenus par le Fonds. Le Fonds n'est toutefois pas tenu de payer de frais de gestion lorsqu'il est raisonnable de penser qu'un tel paiement constituerait une duplication des frais payables par les fonds sous-jacents pour obtenir le même service

Commissions de courtage et accords de paiement indirect

(en milliers) (notes 3 et 6)

Périodes closes les 30 juin 2024 et 2023

	2024	2023
Total des commissions de courtage	3 \$	2 9
Commissions payées à des parties liées	2	2
Accords de paiement indirect	0	0

Pertes fiscales reportées (en milliers) (note 7)

Au 31 décembre 2023

Aucune perte fiscale reportée pour le Fonds.

Titres prêtés (note 3)

I) REVENUS DE PRÊTS DE TITRES

Le rapprochement du montant brut provenant des opérations de prêts de titres avec les revenus de prêts de titres du Fonds pour les périodes closes les 30 juin 2024 et 2023 est présenté ci-après :

	Montant (en milliers)		centage du nt total (%)
	2024	2023	2024	2023
Revenus de prêts				
de titres bruts	1 \$	0 \$	100,0	100,0
Rémunération du placeur				
pour compte — The Bank				
of New York Mellon	0	0	(23,0)	(23,0)
Revenus de prêts de				
titres du Fonds avant				
remboursements d'impôts				
(retenues d'impôts)	1	0	77,0	77,0
Remboursements d'impôts				
(retenues d'impôts)	0	0	0,0	0,0
Revenus de prêts				
de titres nets	1 \$	0 \$	77,0	77,0

II) TITRES PRÊTÉS ET GARANTIES DÉTENUES (en milliers)

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 Non significatif ou sans objet pour le Fonds.

Gestion des risques financiers (notes 3, 4 et 8)

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023

I) RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Non significatif pour le Fonds.

II) RISQUE DE CHANGE

Le Fonds cherche à couvrir la quasi-totalité de son exposition au risque de change au moyen de contrats de change à terme. En raison des activités de couverture, le risque de change du Fonds est non significatif.

III) AUTRE RISQUE DE PRIX

Le tableau ci-après résume l'incidence de l'autre risque de prix sur le Fonds. Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, si l'indice de référence du Fonds avait augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué d'environ :

	30 juin 2024	31 déc. 2023
Indice de référence	Pondérat	ion (%)
Indice Solactive GBS Developed Markets ex North America Large & Mid Cap Hedged to CAD Index (CA NTR)	100,00	100,00
Incidence sur l'actif net (en milliers)	2 452 \$	1 283
Incidence sur l'actif net (%)	4,9	5,0

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent être différents des montants approximatifs ci-dessus et l'écart peut être important.

IV) RISQUE DE CRÉDIT

Non significatif pour le Fonds.

V) INSTRUMENTS FINANCIERS SELON LEUR NIVEAU DANS LA HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS (en milliers)

Les tableaux ci-après présentent le classement des instruments financiers du Fonds selon leur niveau dans la hiérarchie des justes valeurs au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
30 juin 2024				
Fonds sous-jacents	49 523 \$	0 \$	0 \$	49 523 \$
Contrats de				
change à terme	0	848	0	848
	49 523	848	0	50 371
Contrats de				
change à terme	0	(13)	0	(13)
	49 523 \$	835 \$	0 \$	50 358 \$

Aucun transfert important n'a eu lieu entre les niveaux 1 et 2 au cours de la période.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
31 déc. 2023				
Fonds sous-jacents	25 850 \$	0 \$	0 \$	25 850 \$
Contrats de				
change à terme	0	86	0	86
	25 850	86	0	25 936
Contrats de				
change à terme	0	(63)	0	(63)
	25 850 \$	23 \$	0 \$	25 873 \$

Aucun transfert important n'a eu lieu entre les niveaux 1 et 2 au cours de la période.

VI) RAPPROCHEMENT DES ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR

DE NIVEAU 3 (en milliers)

Non significatif ou sans objet pour le Fonds.

Composition du portefeuille de placement (%) (note 8)

Les tableaux ci-après présentent la composition du portefeuille de placement du Fonds au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 :

	30 juin 2024
Fonds d'actions mondiales	98,2
Contrats de change à terme	1,7
Trésorerie (découvert bancaire)	0,1
Autres actifs (passifs) nets	0,0
	100,0
	31 déc. 2023
Fonds d'actions mondiales	99,8
Trésorerie (découvert bancaire)	0,1
Contrats de change à terme	0,1
Autres actifs (passifs) nets	0,0
(F ======)	

COMPOSITION DU FONDS SOUS-JACENT (%)

Les tableaux suivants présentent la répartition des placements du fonds sousjacent, en pourcentage de son actif net, au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 :

	30 juin 2024
Japon	24,9
Royaume-Uni	13,7
France	9,5
Suisse	9,0
Allemagne	7,9
Australie	7,6
Pays-Bas	5,5
Danemark	3,8
Suède	3,5
Espagne	2,5
Autres pays	12,1
Trésorerie (découvert bancaire)	0,3
Autres actifs (passifs) nets	(0,3)
	100,0
	31 déc. 2023
Japon	24,7
Royaume-Uni	13,6
France	10,4
Suisse	9,1
Allemagne	7,8
Australie	7,8
Pays-Bas	4,7
Suède	3,6
Danemark	3,2
Espagne	2,6
Autres pays	12,7
Trésorerie (découvert bancaire)	0,2
Autres actifs (passifs) nets	(0,4)

Intérêts détenus dans des entités structurées non consolidées (note 3)

100,0

Le tableau ci-après donne les détails des placements du Fonds dans les fonds sous-jacents au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023.

Fonds sous-jacents	Placements du Fonds, à la juste valeur (en milliers)	Participation du fonds sous-jacent (%)
30 juin 2024 FNB indiciel d'actions internationales TD	49 523 \$	3,2
31 déc. 2023 FNB indiciel d'actions internationales TD	25 850 \$	2,0

Compensation des actifs et passifs financiers (en milliers) (note 3)

Le tableau ci-après présente les instruments financiers comptabilisés qui sont compensés, ou qui font l'objet d'une convention-cadre de compensation dans certaines circonstances, ou d'autres conventions semblables, mais qui ne sont pas compensés, ainsi que la trésorerie et les instruments financiers reçus ou donnés en garantie, au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, et indique dans la colonne « Montant net » quelle aurait été l'incidence de l'exercice de la totalité des droits à compensation dans les états de la situation financière du Fonds.

	Actifs (passifs)	Montants compensés dans les états	Montants nets présentés dans les états	Montants appropriés non compensés dans les états de la situation financière			
	comptabilisés, montants bruts			Instruments financiers	Trésorerie	Montant net	
30 juin 2024 Actifs dérivés	882	\$ (34)	\$ 848 \$	0 \$	0 \$	848 \$	
Passifs dérivés	(47)	34	(13)	0	0	(13)	
31 déc. 2023 Actifs dérivés	136 9	\$ (50)	\$ 86 \$	(63)\$	0 \$	23 \$	
Passifs dérivés	(113)	50	(63)	63	0	0	

Le Fonds n'est pas parrainé, promu, vendu ni soutenu d'aucune autre façon par Solactive AG qui, par ailleurs, n'offre aucune garantie ni assurance, expresse ou implicite, quant aux résultats de l'utilisation de l'indice Solactive GBS Developed Markets ex North America Large & Mid Cap Hedged to CAD Index (CA NTR) (I'« indice »), des marques de commerce associées à l'indice ou des cours de l'indice, en tout temps ou à tout autre égard. L'indice est calculé et publié par Solactive AG. Solactive AG prend toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que l'indice est calculé correctement. Peu importe ses obligations envers GPTD, Solactive AG n'a aucune obligation de souligner les erreurs dans l'indice aux tiers, y compris notamment les investisseurs ou les intermédiaires financiers du Fonds. Ni la publication de l'indice par Solactive AG ni la concession de licences à l'égard de l'indice ou des marques de commerce associées à l'indice aux fins d'utilisation relativement au Fonds ne constitue une recommandation par Solactive AG d'investir des fonds dans le Fonds, et ne représente d'aucune façon une assurance ou une opinion de Solactive AG à l'égard de tout placement dans le Fonds.

30 juin 2024 9 Rapport financier intermédiaire

1. Les Fonds

Les Fonds négociés en bourse TD (individuellement, le « Fonds », et collectivement, les « Fonds ») sont des fonds communs de placement à capital variable établis en tant que fiducies en vertu des lois de la province de l'Ontario et régis par la déclaration de fiducie, dans sa version modifiée à l'occasion. Les Fonds sont autorisés à émettre un nombre illimité de parts rachetables et cessibles d'un nombre illimité de catégories de parts, chacune représentant une participation dans l'actif net du Fonds.

Les Fonds suivants sont des fonds communs de placement indiciels visant à reproduire autant que possible la performance d'un indice, avant déduction des frais et des charges :

FNB indiciel d'obligations totales canadiennes TD

FNB indiciel de dividendes de banques canadiennes TD

FNB indiciel d'actions canadiennes TD

FNB indiciel de crédits carbone mondiaux TD

FNB indiciel de chefs de file mondiaux des soins de santé TD

FNB indiciel d'innovateurs de technologie mondiale TD

FNB indiciel couvert en dollars canadiens de chefs

de file mondiaux des technologies TD

FNB indiciel de chefs de file mondiaux des technologies TD

FNB indiciel couvert en dollars canadiens d'actions internationales TD

FNB indiciel d'actions internationales TD

FNB indiciel couvert en dollars canadiens d'actions américaines TD

FNB indiciel d'actions internationales TD

FNB indiciel couvert en dollars canadiens d'actions américaines TD

FNB indiciel d'actions américaines TD

(collectivement, les « FNB indiciels TD »)

Les Fonds suivants, qui ne sont pas des fonds communs de placement indiciels, sont gérés par Gestion de Placements TD Inc. (« GPTD ») conformément à leurs objectifs de placement respectifs :

FNB à gestion active de dividendes bonifiés mondiaux TD

FNB à gestion active de croissance d'actions mondiales TD

FNB à gestion active de revenu mondial TD

FNB à gestion active d'actions d'infrastructures mondiales TD

FNB à gestion active d'actions immobilières mondiales TD

FNB à gestion active d'actions privilégiées TD

FNB à gestion active couvert en dollars canadiens

de dividendes bonifiés américains TD

FNB à gestion active de dividendes bonifiés américains TD

FNB à gestion active d'obligations américaines à haut rendement TD

FNB d'obligations fédérales canadiennes à long terme TD

FNB de gestion de la trésorerie TD

FNB générateur de revenu TD

FNB de dividendes canadiens Q TD

FNB canadien à faible volatilité Q TD

FNB de dividendes mondiaux O TD

FNB multifactoriel mondial Q TD

FNB international à faible volatilité Q TD

FNB américain à faible volatilité Q TD

FNB d'actions américaines à petite et moyenne capitalisation Q TD

FNB d'obligations échelonnées de sociétés à court terme sélect TD

FNB d'obligations échelonnées de sociétés américaines à court terme sélect TD

FNB d'obligations du Trésor américain à long terme TD

(collectivement, les « FNB non indiciels TD »)

Portefeuille FNB équilibré TD

Portefeuille FNB de croissance TD

Portefeuille FNB prudent TD

(collectivement, les « Portefeuilles FNB TD »)

FNB d'obligations de qualité supérieure à échéance cible 2025 TD

FNB d'obligations de qualité supérieure à échéance cible 2026 TD

FNB d'obligations de qualité supérieure à échéance cible 2027 TD

FNB d'obligations américaines de qualité supérieure

à échéance cible 2025 TD

FNB d'obligations américaines de qualité supérieure

à échéance cible 2026 TD

FNB d'obligations américaines de qualité supérieure

à échéance cible 2027 TD

(collectivement, les « FNB d'obligations à échéance cible TD »)

GPTD est le fiduciaire, le gestionnaire, le conseiller en valeurs et le promoteur des Fonds. GPTD a conclu une entente avec Valeurs Mobilières TD Inc. (« VMTD »), afin d'agir à titre de courtier désigné et de s'acquitter de certaines fonctions pour les Fonds. GPTD, VMTD, TD Waterhouse Canada Inc. (« TDWCI ») et Epoch Investment Partners, Inc. sont des filiales en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion. L'adresse du siège social des Fonds est la suivante : C.P. 100, 66, rue Wellington Ouest, TD Bank Tower, Toronto-Dominion Centre. Toronto (Ontario) M5K 1G8.

La date de clôture de l'exercice des Fonds est le 31 décembre. Les états de la situation financière sont présentés au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, s'il y a lieu. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie sont présentés pour les périodes de six mois closes les 30 juin 2024 et 2023, s'il y a lieu. Lorsqu'un Fonds ou une catégorie d'un Fonds a été créé au cours de l'une de ces périodes, l'information est présentée à compter de la date de création de ce Fonds ou de cette catégorie, telle qu'elle est présentée dans les notes propres au Fonds du rapport financier intermédiaire (les « notes propres au Fonds »), jusqu'à la date de clôture de la période applicable. Un état comparatif avec toute autre période n'est présenté que si le Fonds existait à la date de présentation de l'information financière de cette période.

La publication des présents états financiers a été autorisée par GPTD le 13 août 2024.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (« IFRS ») applicables à la préparation des rapports financiers intermédiaires, notamment la norme comptable internationale (« IAS ») 34, Information financière intermédiaire. Ils ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs et des passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés), qui est effectuée à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »).

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent les actifs et passifs financiers, comme les placements, les dérivés, la trésorerie et les autres montants à recevoir et à payer. Les droits, les bons de souscription, les contrats à terme, les options, les contrats à terme normalisés et les swaps (selon le cas) sont présentés à titre d'actifs (ou de passifs) dérivés dans les états de la situation financière et constituent des contrats financiers conclus entre deux parties ou plus. Leur valeur est fonction de la performance d'un actif ou d'un groupe d'actifs sous-jacent. Les actions, les obligations, les monnaies, les marchandises, les taux d'intérêt et les indices de marchés représentent des actifs sous-jacents. Les Fonds classent et évaluent les instruments financiers conformément à IFRS 9, Instruments financiers. Lors de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués à la JVRN. Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les états de la situation financière lorsqu'un Fonds devient partie aux obligations contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie provenant de l'instrument est arrivé à expiration ou qu'un Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'instrument. L'achat et la vente de placements sont donc comptabilisés à la date à laquelle l'opération a lieu.

Les actifs et passifs financiers des Fonds, à l'exception des montants à recevoir et à payer, sont ensuite évalués à la JVRN et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les états du résultat global. Les autres montants à recevoir et à payer sont évalués ultérieurement au coût amorti.

Les Fonds ont établi qu'ils répondent à la définition d'une « entité d'investissement » d'IFRS 10, États financiers consolidés, et, par conséquent, ils évaluent leurs filiales, le cas échéant, à la JVRN. Une entité d'investissement est une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services de gestion de placements, déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus de placement, et évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses placements sur la base de la juste valeur. Les placements des Fonds peuvent comprendre des entreprises associées et des coentreprises qui sont évaluées à la JVRN.

Les parts rachetables en circulation des Fonds peuvent être rachetées contre une somme en trésorerie inférieure au cours de clôture des parts à la Bourse de Toronto (TSX). Ce prix de rachat réduit fait en sorte que les flux de trésorerie liés aux rachats ne sont pas basés de façon significative sur la valeur liquidative. Par conséquent, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables des Fonds est classé dans les passifs financiers, conformément aux exigences d'IAS 32, Instruments financiers : Présentation.

Les méthodes comptables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés des Fonds sont quasiment identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations des porteurs de parts. Aux fins de traitement des opérations des porteurs de parts, la valeur liquidative d'un Fonds s'entend de la différence entre la valeur de son actif total et la valeur de son passif total, calculée chaque date d'évaluation, conformément à la partie 14 du Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement. L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, aussi appelé l'actif net, désigne l'actif net calculé conformément aux IFRS. Pour toutes les dates présentées, il n'y avait pas de différence entre la valeur liquidative par part de catégorie et l'actif net par part de catégorie des Fonds.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et les titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans cet écart, GPTD détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs et passifs financiers non négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Les Fonds utilisent diverses méthodes et posent des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la comparaison à d'autres instruments fortement identiques, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et qui cherchent à utiliser au maximum les données de marché observables.

La méthode d'évaluation adoptée pour les types de placements spécifiques détenus par les Fonds est présentée ci-après.

- a) Les titres non cotés à une bourse reconnue sont évalués en fonction des cours publiés obtenus auprès de courtiers reconnus pour ce type de titres, s'ils sont facilement disponibles. Si aucun cours acheteur/vendeur n'est disponible auprès des courtiers pour ces titres, GPTD utilise différentes techniques d'évaluation et différents modèles d'évaluation décrits ci-dessus avec des données d'entrée que GPTD juge pertinentes dans les circonstances pour les évaluer. Les instruments de créance sont évalués en fonction des cours moyens, s'ils sont facilement disponibles.
- b) Les instruments de créance à court terme sont évalués en fonction des cours obtenus auprès de courtiers en valeurs mobilières reconnus.
- c) Les placements dans les fonds communs de placement sous-jacents et les fonds négociés en bourse gérés par GPTD sont généralement évalués à la valeur liquidative par part de série ou à la valeur liquidative par part de catégorie des fonds de placement présentée par les gestionnaires de ces fonds.
- d) Les contrats de change à terme peuvent être utilisés par les Fonds pour se protéger contre les fluctuations des taux de change ou pour en bénéficier. Ces contrats sont évalués chaque jour d'évaluation par application de la différence entre le taux contractuel et le cours de change à terme en vigueur à la date d'évaluation au montant notionnel. La variation nette de la plus-value (moins-value) latente et le gain ou la perte net réalisé au dénouement des contrats sont inscrits au poste « Gain (perte) net sur placements et dérivés » dans les états du résultat global.

- e) Les contrats d'option négociés en bourse sont évalués au cours moyen chaque jour d'évaluation. Les primes reçues ou payées sur les options vendues ou achetées sont comprises dans le coût des options. Tout écart entre la valeur actuelle du contrat et la valeur du contrat à la date de signature est comptabilisé à titre de variation nette de la plus-value (moins-value) latente. Quand une option est dénouée ou exercée, la différence entre la prime et le montant payé ou reçu, ou le plein montant de la prime si l'option arrive à échéance sans être exercée, est inscrit au poste « Gain (perte) net réalisé » des états du résultat global. Lorsqu'une option de vente vendue est exercée, le coût du titre acheté est réduit de la prime reçue sur l'option. Lorsqu'une option d'achat achetée est exercée, le coût du titre acheté est majoré du montant payé pour l'option.
- f) Certains Fonds peuvent conclure des swaps sur rendement total avec une ou plusieurs contreparties afin d'obtenir une exposition aux actifs de référence du swap. Aux termes de chaque swap, les Fonds verseront aux contreparties une somme variable fondée sur les taux d'intérêt en vigueur sur le marché à court terme qui est calculée en fonction d'un montant nominal convenu. En outre, les Fonds paieront également une somme fondée sur toute baisse de valeur d'un placement théorique d'un nombre théorique de parts dont la valeur sera égale à la valeur des actifs de référence du swap. En retour, les contreparties paient aux Fonds une somme fondée sur toute hausse de la valeur des actifs de référence du swap.

Les sommes variables payées aux contreparties sont comptabilisées quotidiennement et inscrites au poste « Revenus (pertes) sur dérivés » des états du résultat global. Les variations de la juste valeur des swaps sur rendement total en vigueur à la date de clôture sont présentées dans les états du résultat global au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente ». Les swaps sur rendement total sont comptabilisés au montant que les Fonds recevraient ou paieraient pour mettre fin aux swaps. Lorsque les swaps sur rendement total arrivent à échéance ou sont dénoués, le gain ou la perte net réalisé est présenté dans les états du résultat global au poste « Gain (perte) net réalisé ».

Hiérarchie des justes valeurs

Les Fonds classent leurs placements à la juste valeur selon une hiérarchie qui accorde de l'importance aux données utilisées pour réaliser ces évaluations. Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

- Niveau 1 Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours, observables directement (les prix) ou indirectement (les dérivés de prix);
- Niveau 3 Données d'entrée qui ne reposent pas sur des données de marché observables (les données d'entrée non observables).

Les évaluations de la juste valeur sont toutes récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des dépôts de garantie sur les dérivés, des souscriptions à recevoir, des intérêts et dividendes à recevoir, des montants à recevoir pour les ventes de placements, des découverts bancaires, des marges à payer sur les dérivés, des montants à payer pour les achats de placements, des rachats à payer, des distributions à payer et des charges à payer correspond approximativement à la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces éléments.

La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. La politique des Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs à la clôture de la période présentée.

La hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques (niveau 1) et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3).

Le classement dans la hiérarchie est établi en fonction de la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée d'entrée est évaluée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son ensemble. Si une évaluation de la juste valeur est fondée sur des données d'entrée observables qui nécessitent un ajustement important en fonction de données non observables, elle relève du niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée d'entrée déterminée pour l'évaluation de la juste valeur prise dans son ensemble nécessite l'exercice du jugement et tient compte des facteurs spécifiques à l'actif ou au passif.

Déterminer ce qui constitue une donnée d'entrée « observable » nécessite l'exercice d'une grande part de jugement. Les données observables sont considérées comme des données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes actives sur le marché pertinent.

GPTD a mis en place un comité d'évaluation afin de superviser le rendement des évaluations de la juste valeur figurant dans les états financiers des Fonds, dont les évaluations de niveau 3. GPTD utilise différentes méthodes (présentées à la rubrique « Évaluation de la juste valeur ») pour établir la juste valeur des titres classés au niveau 3. Le comité se réunit chaque trimestre pour effectuer un examen de l'évaluation des placements détenus par les Fonds.

Le classement des instruments financiers des Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 et tout transfert entre niveaux ayant eu lieu au cours des périodes présentées résultant d'un changement dans la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur sont présentés dans les notes propres au Fonds, le cas échéant.

Intérêts détenus dans des entités structurées non consolidées

Une entité structurée est une entité dans laquelle les droits de vote ou des droits similaires ne sont pas le principal facteur pour déterminer qui la contrôle. C'est notamment le cas lorsque tout droit de vote n'est lié qu'aux tâches administratives et que les activités pertinentes sont menées au moyen d'accords contractuels. GPTD a établi que tous les fonds de placement sous-jacents (les « fonds sous-jacents ») dans lesquels les Fonds investissent sont des entités structurées non consolidées. Les fonds sous-jacents comprennent des fonds communs de placement et des fonds négociés en bourse (« FNB »). Pour arriver à cette conclusion, GPTD a évalué le fait que le processus décisionnel concernant les activités des fonds sous-jacents n'est généralement pas déterminé par les droits de vote ou droits similaires détenus par les Fonds ou par d'autres investisseurs dans tout fonds sous-jacent.

Les Fonds peuvent investir dans des fonds sous-jacents dont les objectifs de placement consistent à réaliser un revenu à court ou à long terme et à offrir un potentiel de croissance du capital. Les placements des Fonds dans ces titres au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 sont comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière et correspondent à l'exposition des Fonds aux fonds sous-jacents. Les Fonds n'offrent pas un important soutien financier supplémentaire ou une autre forme de soutien aux fonds sous-jacents, et ne se sont pas engagés à leur offrir un tel soutien. La variation de la juste valeur de chacun des fonds sous-jacents au cours des périodes présentées est inscrite au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente » sous « Gain (perte) net sur placements et dérivés » dans les états du résultat global. Des renseignements supplémentaires à propos des placements des Fonds dans des fonds sous-jacents, le cas échéant, sont présentés dans l'inventaire du portefeuille et dans les notes propres au Fonds.

Les Fonds peuvent investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires et/ou dans d'autres titres adossés à des actifs qui, directement ou indirectement, représentent une participation dans des hypothèques immobilières, ou sont garantis par de telles hypothèques. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir d'un panier d'actifs composé de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, y compris de prêts hypothécaires accordés par des organismes de crédit, des prêteurs hypothécaires, des banques commerciales et d'autres institutions. Ces titres de créance et de participation peuvent être structurés en tranches de rangs différents. Les Fonds peuvent investir dans des titres obligataires de premier rang garantis par des actifs et qui n'ont qu'une exposition minimale aux tranches de titres de second rang. Ces titres peuvent donner lieu à un paiement mensuel composé d'intérêts et d'un remboursement du capital. Les autres titres adossés à des actifs sont créés à partir de divers types d'actifs, dont les prêts automobiles, les encours de cartes de crédit, les prêts sur la valeur nette de la propriété et les prêts étudiants.

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, la juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires et des autres titres adossés à des actifs des Fonds, s'il y a lieu, est présentée dans les états de la situation financière au poste « Placements ». La juste valeur correspond à l'exposition maximale aux pertes à ces dates. La variation de la juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires et des autres titres adossés à des actifs au cours des périodes présentées est inscrite au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente » sous « Gain (perte) net sur placements et dérivés » dans les états du résultat global.

Conversion de devises

La monnaie fonctionnelle d'un Fonds présentée dans les notes propres au Fonds correspond, selon GPTD, à la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, événements et conditions sousjacents du Fonds, compte tenu des émissions et des rachats de parts et de l'évaluation des rendements. Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date d'évaluation.

Les gains et pertes de change réalisés sur la vente de placements et de dérivés sont présentés au poste « Gain (perte) net réalisé ». Les gains et pertes de change latents sur les placements et les dérivés sont présentés au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente ». Les gains et pertes de change réalisés et latents se rapportant aux revenus, à la trésorerie et aux autres actifs et passifs sont présentés à titre de « Gain (perte) de change sur trésorerie et autres actifs nets » dans les états du résultat global.

Compensation des actifs et passifs financiers

Les Fonds opèrent compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net qui en résulte dans les états de la situation financière lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les Fonds peuvent conclure, dans le cadre normal de leurs activités, diverses conventions-cadres de compensation et accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent néanmoins d'opérer compensation des montants dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats. L'information concernant la compensation, le cas échéant, figure dans les notes propres au Fonds.

Trésorerie/découvert bancaire

La trésorerie se compose de dépôts auprès d'institutions financières. Les découverts bancaires sont présentés à titre de passif courant dans les états de la situation financière.

Dépôt de garantie (marge à payer) sur les dérivés

Les comptes sur marge correspondent aux dépôts de garantie ou aux marges à payer relativement aux dérivés conclus par les Fonds.

Montants à recevoir pour les ventes de placements ou montants à payer pour les achats de placements

Les montants à recevoir pour les ventes de placements et les montants à payer pour les achats de placements représentent des opérations couvertes par un contrat, mais non encore réglées ou livrées aux dates des états de la situation financière.

Évaluation des parts de catégorie

GPTD calcule généralement la valeur liquidative de chaque catégorie des Fonds à 16 h, heure de l'Est, chaque jour où la Bourse de Toronto est ouverte.

La valeur liquidative par catégorie correspond à la différence entre la valeur de la quote-part de l'actif commun du Fonds attribuée à cette catégorie et la valeur de sa part du passif commun du Fonds, moins le passif attribuable uniquement à cette catégorie.

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de catégorie est obtenu en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie des Fonds par le nombre total de parts en circulation de cette catégorie à la date de présentation de l'information financière.

Comptabilisation des revenus

Les intérêts aux fins de distributions présentés dans les états du résultat global comprennent les revenus d'intérêts sur la trésorerie et les intérêts sur les instruments de créance comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les intérêts à recevoir sont présentés au poste « Intérêts et dividendes à recevoir » des états de la situation financière, en fonction des taux d'intérêt stipulés des instruments de créance. Les Fonds n'amortissent pas les primes versées ni les escomptes reçus à l'achat de titres de créance, sauf pour les obligations à coupon zéro.

Les revenus de dividendes provenant d'actions et de FNB sont comptabilisés à la date ex-dividende, et les distributions provenant de fonds communs de placement sous-jacents sont comptabilisées à la date ex-distribution. Les dividendes reçus des FNB sont répartis, selon la nature des composantes sous-jacentes, entre les revenus d'intérêts, les revenus de dividendes, les gains en capital et le remboursement de capital. La répartition est fondée sur les meilleures informations disponibles et peut différer des montants réels.

Les Fonds peuvent recourir aux prêts de titres selon les modalités d'une convention comprenant des restrictions prescrites par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Le revenu tiré des prêts de titres, le cas échéant, est présenté dans les états du résultat global lorsqu'il est gagné. La juste valeur des titres prêtés et des garanties détenues est déterminée quotidiennement. Les informations sur les revenus de prêts de titres et la valeur totale des titres prêtés et des garanties connexes détenus se trouvent dans les notes propres au Fonds, le cas échéant.

Opérations de placement et coûts de transaction

Aux fins du calcul des gains et pertes réalisés et latents sur les opérations de placement, le coût de chaque placement est déterminé selon la méthode du coût moyen, compte non tenu des coûts de transaction.

Les coûts de transaction, comme les commissions de courtage, engagés par les Fonds à l'achat et à la vente de placements à la juste valeur sont comptabilisés dans les états du résultat global de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les Fonds n'engagent pas de coûts de transaction lorsqu'ils investissent dans des fonds communs de placement. Toutefois, les fonds communs de placement sous-jacents peuvent devoir engager des coûts de transaction.

Attribution des revenus et des charges, des gains et pertes réalisés et latents

Les charges (frais d'intérêts et frais d'opérations de portefeuille exclus) sont comptabilisées quotidiennement, séparément pour chaque catégorie. Les frais d'intérêts et frais d'opérations de portefeuille, de même que les revenus, les gains et les pertes, sont imputés à chaque catégorie selon leur quote-part de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de catégorie

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de catégorie est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de cette catégorie au cours de la période présentée, sauf si une catégorie a été créée au cours de la période, auquel cas le nombre moyen pondéré de parts en circulation est calculé à compter de la date de début des activités de la catégorie.

4. Estimations et jugements comptables critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et des estimations comptables les plus importants établis par les Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Les Fonds peuvent détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. Comme il est indiqué à la note 3, l'utilisation des techniques d'évaluation pour les instruments financiers et les dérivés qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs oblige GPTD à poser des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à la date de présentation des états financiers. Toute modification aux hypothèses touchant ces facteurs pourrait avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Voir les notes propres au Fonds pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers des Fonds, le cas échéant.

Classement et évaluation des placements

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Fonds, GPTD a dû évaluer le modèle économique adopté par les Fonds pour gérer leur portefeuille respectif et calculer le rendement sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que ces actifs et passifs financiers devaient être évalués à la JVRN, conformément à IFRS 9.

Entité d'investissement

En cherchant à déterminer si un Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement, GPTD peut être amenée à formuler des jugements importants sur le fait de savoir si le Fonds possède les caractéristiques d'une entité d'investissement. Chaque Fonds peut ne détenir qu'un placement, un fonds sous-jacent (ou n'avoir qu'un seul investisseur ou des investisseurs qui sont des parties liées au Fonds), toutefois, conformément à la définition d'une entité d'investissement, chaque Fonds obtient principalement des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour lui de leur fournir des services de gestion de placements, déclare à ses investisseurs qu'il a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus de placement, et évalue et apprécie la performance de ses placements sur la base de la juste valeur.

5. Parts rachetables

Les parts des Fonds sont inscrites à la TSX et les investisseurs peuvent acheter ou vendre ces parts à la TSX, ou à toute autre bourse où elles se négocient, par l'entremise de courtiers désignés inscrits dans leur province ou territoire de résidence. Les investisseurs qui achètent et vendent des parts pourraient avoir à payer les commissions usuelles de courtage.

Les parts des Fonds sont rachetables au gré du porteur de parts conformément aux dispositions de la déclaration de fiducie. Des parts sont régulièrement émises et vendues et un nombre illimité de parts peuvent être émises.

Chaque jour de bourse, les porteurs de parts peuvent également demander le rachat de leurs parts du Fonds à GPTD contre de la trésorerie, à un prix de rachat par part correspondant au moins élevé des montants suivants : i) 95 % du cours de clôture des parts cotées à la TSX, à la date de prise d'effet du rachat et ii) la valeur liquidative par part de catégorie du Fonds le jour de bourse en question. Pour que des parts puissent être rachetées contre de la trésorerie un jour de bourse donné, une demande de rachat en trésorerie conforme aux conditions établies de temps à autre par GPTD doit être reçue par le Fonds concerné à son siège social au plus tard à l'heure limite applicable ou à une autre heure fixée de temps à autre par GPTD. Si la demande de rachat en trésorerie n'est pas reçue au plus tard à l'heure limite un jour de bourse donné, elle ne sera considérée que le jour de bourse suivant. Le paiement du prix de rachat sera effectué au plus tard le premier jour de bourse (avant le 27 mai 2024, le deuxième jour de bourse) suivant la date de prise d'effet du rachat des parts ou plus tôt si les Autorités canadiennes en valeurs mobilières l'exigent ou si GPTD le décide, à son gré.

GPTD se réserve le droit de faire en sorte que les Fonds rachètent les parts détenues par un porteur de parts à un prix correspondant à la valeur liquidative par part de catégorie à la date de prise d'effet du rachat si GPTD estime qu'il est dans le meilleur intérêt des Fonds de le faire.

Chaque jour de bourse, les porteurs de parts peuvent échanger un nombre prescrit de parts (ou un multiple intégral de celui-ci) contre des paniers de titres et de la trésorerie ou, dans le cas du FNB indiciel d'actions internationales TD, du FNB indiciel de chefs de file mondiaux des soins de santé TD, du FNB indiciel de chefs de file mondiaux des technologies TD, du FNB indiciel de crédits carbone mondiaux TD, du FNB international à faible volatilité Q TD, du FNB à gestion active de dividendes bonifiés mondiaux TD, du FNB à gestion active de croissance d'actions mondiales TD, du FNB à gestion active d'actions d'infrastructures mondiales TD, du FNB indiciel d'innovateurs de technologie mondiale TD, du FNB à gestion active de revenu mondial TD, du FNB de dividendes mondiaux Q TD, du FNB multifactoriel mondial Q TD et du FNB à gestion active d'actions immobilières mondiales TD, contre une somme en trésorerie seulement.

Le cours de clôture ou le cours moyen des parts rachetables d'un Fonds cotées à la TSX le 30 juin 2024 est présenté dans les notes propres au Fonds, le cas échéant.

6. Opérations avec des parties liées

Capita

GPTD, les sociétés membres de son groupe et/ou d'autres fonds de placement gérés par GPTD peuvent à l'occasion investir dans des parts des Fonds. Lorsqu'il est important, l'investissement des parties liées est présenté dans les notes propres au Fonds.

Dépositaire

La Banque Toronto-Dominion est le sous-dépositaire des Fonds et détient une partie des actifs (y compris de la trésorerie et des placements) des Fonds. La Banque Toronto-Dominion peut se faire payer des frais et des marges en contrepartie des services bancaires (y compris les activités liées aux dépôts) fournis aux Fonds.

Frais de gestion

En contrepartie des services que le gestionnaire fournit aux Fonds, chaque catégorie des Fonds verse des frais de gestion annuels calculés en fonction de sa valeur liquidative quotidienne moyenne à GPTD. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement et sont payés mensuellement à GPTD.

Lorsque les Fonds investissent dans des fonds sous-jacents, des frais et des charges payables par ces fonds sous-jacents peuvent s'ajouter à ceux payables par les Fonds. Les Fonds qui investissent dans des fonds sous-jacents ne sont toutefois pas tenus de payer de frais de gestion lorsqu'il est raisonnable de penser qu'un tel paiement constituerait une duplication des frais payables par les fonds sous-jacents pour obtenir le même service.

Les frais de gestion des Fonds sont présentés en détail dans les notes propres au Fonds.

Frais d'exploitation

Comité d'examen indépendant (« CEI ») du Fonds

GPTD est responsable de la gestion des portefeuilles de placement des Fonds. GPTD a formé un CEI pour l'ensemble des Fonds et des fonds sous-jacents gérés par GPTD. Le CEI, à titre de comité indépendant et impartial, procède à l'examen de toute question de conflit d'intérêts qui lui est soumise par GPTD et donne des recommandations ou, s'il y a lieu, les approbations nécessaires. Le CEI produit, au moins une fois par an, un rapport sur ses activités à l'intention des porteurs de parts des Fonds.

S'ils sont importants, les placements dans des titres de La Banque Toronto-Dominion, dans des fonds sous-jacents gérés par GPTD ou dans des sociétés membres de son groupe détenus par les Fonds à la clôture de la période sont présentés dans l'inventaire du portefeuille et/ou dans les notes propres au Fonds. Si le montant est important, la trésorerie des Fonds détenue avec La Banque Toronto-Dominion, qui agit à titre de sous-dépositaire des Fonds, à la clôture de la période est également présentée dans les notes propres au Fonds.

La rémunération des membres du CEI et leurs dépenses ont été réparties entre les fonds de placement gérés par GPTD et sont présentées au poste « Frais du comité d'examen indépendant » dans les états du résultat global.

GPTD absorbe tous les frais d'exploitation (y compris les services fournis par GPTD ou ses sociétés affiliées), autres que les frais et les charges relatifs au CEI et à la conformité à toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire, les frais extraordinaires, les retenues d'impôts et toutes les taxes applicables.

GPTD est responsable de tous les autres coûts et charges des Fonds, y compris les frais dus au dépositaire, à l'agent d'évaluation, à l'agent chargé de la tenue des registres et à l'agent des transferts, ainsi que les honoraires à payer aux autres prestataires de services retenus par GPTD et toutes les taxes applicables.

Taxes liées aux charges

Les Fonds paient aussi à GPTD la taxe sur les produits et services et la taxe de vente harmonisée à un taux mixte sur les frais de gestion et certains frais d'exploitation en fonction de la province ou du territoire de résidence des investisseurs pour chaque série des Fonds. Ces montants sont inscrits dans les charges des états du résultat global respectifs des Fonds.

Charges visées par une renonciation

GPTD peut, à son gré, renoncer à une partie des charges autrement payables par les Fonds ou en absorber une partie. Ces renonciations ou absorptions peuvent être interrompues en tout temps sans préavis aux porteurs de parts. Le montant des charges visées par une renonciation ou une absorption, selon le cas, est présenté au poste « Charges visées par une renonciation » des états du résultat global.

Les charges à payer dans les états de la situation financière correspondent aux frais de gestion et aux frais d'exploitation (y compris les taxes applicables) que les Fonds doivent payer à GPTD à la clôture de la période de présentation de l'information financière.

Commissions de courtage et accords de paiement indirect

Les commissions de courtage (incluant les autres coûts de transactions) versées sur les opérations sur titres et les montants payés à des parties liées à La Banque Toronto-Dominion pour des services de courtage offerts aux Fonds pour les périodes closes les 30 juin 2024 et 2023, le cas échéant, sont présentés dans les notes propres au Fonds.

Les commissions de courtage des clients servent au paiement des services d'exécution des ordres et/ou des services de recherche. Les conseillers en valeurs ou GPTD peuvent choisir des courtiers, y compris parmi leurs parties liées, qui demandent des commissions supérieures à celles d'autres courtiers (les « accords de paiement indirect ») s'ils estiment en toute bonne foi que la commission est raisonnable par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis.

Il n'y a pas de paiements indirects ni de commissions de courtage payables par le client pour les instruments de créance négociés hors bourse sans commissions de courtage. Dans le cas des actions ou des autres titres donnant lieu à des commissions de courtage, la portion de paiements indirects du montant payé ou à payer pour des biens et des services autres que des services d'exécution des ordres pour les Fonds ne peut, en général, être déterminée. Tout pourcentage de paiement indirect dûment constaté en vertu des accords de paiement indirect conclus par les conseillers en valeurs ou par GPTD, le cas échéant, est présenté dans les notes propres au Fonds.

7. Impôts

En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) (la « Loi »), les Fonds répondent, ou entendent répondre, à la définition de fiducie de fonds commun de placement, à moins d'indication contraire dans les notes propres au Fonds. La totalité ou la quasi-totalité du revenu net de placement et une partie suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une année d'imposition sont distribuées aux porteurs de parts de sorte que les Fonds n'ont aucun impôt à payer, à moins qu'un Fonds qui n'est pas une fiducie de fonds commun de placement ait à payer un impôt minimum de remplacement aux termes de la Loi de l'impôt dans certaines circonstances. Compte tenu des distributions, les Fonds ont déterminé qu'en substance ils ne sont pas assujettis à l'impôt en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt et, par le fait même, ils ne comptabilisent pas d'impôts sur le revenu dans les états du résultat global, ni d'actif ou de passif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Les pertes en capital reportées et les pertes autres qu'en capital reportées des Fonds, le cas échéant, sont présentées dans les notes propres au Fonds. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées sur 20 ans.

Lors du calcul du montant des distributions à verser aux porteurs de parts à la clôture de l'exercice, les gains en capital nets réalisés peuvent être attribués aux porteurs de parts ayant demandé un rachat. Ce montant est inscrit dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables des états financiers annuels à titre de « Gains nets réalisés sur les placements » et compensé par un réinvestissement notionnel des distributions.

Les distributions notionnelles sont réinvesties en parts supplémentaires qui sont immédiatement regroupées de sorte que le nombre de parts en circulation après la distribution est égal au nombre de parts en circulation avant la distribution. Ces distributions augmentent le prix de base rajusté pour le porteur de parts.

Les Fonds sont assujettis à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées au poste « Remboursements d'impôts (retenues d'impôts) » dans les états du résultat global.

8. Gestion des risques financiers

Facteurs de risque d'ordre financier

Chaque Fonds peut être exposé à divers risques financiers, soit le risque de marché (risque de taux d'intérêt, risque de change et autre risque de prix), le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de concentration et le risque lié à l'effet de levier. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

Le conflit entre l'Ukraine et la Fédération de Russie a entraîné une grande volatilité et incertitude sur les marchés des capitaux mondiaux. Une perturbation du marché peut avoir une incidence défavorable sur la valeur des placements et sur les risques pertinents liés aux instruments financiers de chaque Fonds.

Les FNB indiciels TD visent à reproduire autant que possible la performance d'un indice, avant déduction des frais et des charges. GPTD cherche à réduire les risques financiers des FNB non indiciels TD, des Portefeuilles FNB TD et des FNB d'obligations à échéance cible TD en recourant aux services de conseillers en valeurs professionnels et expérimentés supervisés par GPTD, qui effectuent un suivi régulier des positions de ces Fonds et des événements de marché, et diversifient les portefeuilles de placement dans le respect des objectifs et stratégies de placement de chaque Fonds et des politiques et procédures applicables de GPTD (collectivement, les « restrictions en matière de placement »).

a) Risque de marché

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que les fluctuations des taux d'intérêt puissent influer sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur des placements portant intérêt.

Le risque de taux d'intérêt auquel est exposé un Fonds est concentré dans ses placements en instruments de créance (comme les obligations et les débentures) et en dérivés de taux d'intérêt, le cas échéant. En raison de leur échéance à court terme ou du fait qu'ils ne portent pas intérêt, les placements à court terme, les devises et les autres actifs et passifs ne sont pas exposés à des risques importants découlant des fluctuations des taux d'intérêt du marché.

Un Fonds qui investit dans des fonds sous-jacents est indirectement exposé au risque de taux d'intérêt dans la même mesure que les instruments financiers portant intérêt détenus par les fonds sous-jacents. L'exposition directe d'un Fonds au risque de taux d'intérêt, lorsqu'elle est importante, est présentée dans les notes propres au Fonds.

ii) Risque de change

Un Fonds peut détenir des instruments financiers libellés dans des monnaies autres que sa monnaie fonctionnelle. Il est alors exposé au risque de change, étant donné que la valeur des instruments financiers libellés en devises fluctuera par suite de la variation des taux de change de ces devises par rapport à la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Lorsqu'un Fonds investit dans des fonds sous-jacents, il est indirectement exposé au risque de change si les fonds sous-jacents investissent dans des instruments financiers libellés dans une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle.

Un Fonds ou ses fonds sous-jacents peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture afin de réduire l'exposition au risque de change ou de s'exposer à une devise en particulier.

L'exposition directe d'un Fonds au risque de change (liée aux instruments monétaires et non monétaires), lorsqu'elle est importante, est présentée dans les notes propres au Fonds. Lorsqu'un Fonds n'investit que dans un seul fonds sous-jacent, son exposition directe et indirecte au risque de change (liée aux instruments monétaires et non monétaires), lorsqu'elle est importante, est présentée dans les notes propres au Fonds.

iii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des titres fluctue du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). GPTD cherche à réduire ce risque, pour les FNB non indiciels TD, les Portefeuilles FNB TD et les FNB d'obligations à échéance cible TD, au moyen des restrictions en matière de placement.

Le coefficient bêta historique peut être utilisé pour déterminer l'incidence de l'exposition de chaque Fonds à l'autre risque de prix, le cas échéant. Le coefficient bêta historique, mesure de la corrélation entre les rendements d'un fonds et ceux du marché, est généralement obtenu par la comparaison entre les rendements d'un fonds et ceux de son indice de référence sur une période de 36 mois. De ce fait, il est tenu compte dans le coefficient bêta des incidences déjà indiquées dans les informations sur le risque de taux d'intérêt et le risque de change. Le coefficient bêta historique n'est pas nécessairement représentatif du coefficient bêta futur.

Lorsqu'un Fonds n'investit que dans un seul fonds sous-jacent, il est indirectement exposé à l'autre risque de prix découlant des placements du fonds sous-jacent. L'autre risque de prix, reflétant cette exposition indirecte, est présenté dans les notes propres au Fonds.

Lorsqu'un Fonds investit dans plusieurs fonds sous-jacents, son exposition à l'autre risque de prix provient de tous les placements dans ces fonds sous-jacents. L'incidence directe de l'exposition d'un Fonds à l'autre risque de prix, le cas échéant, est présentée dans les notes propres au Fonds.

Exception faite des options d'achat vendues, le risque maximum de pertes découlant de certains contrats dérivés correspond à leur valeur nominale. Les pertes pouvant être subies sur les options d'achat vendues peuvent être illimitées.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. S'il y a lieu, le risque de crédit auquel est exposé un Fonds se concentre principalement dans les instruments de créance et les dérivés qu'il détient.

Un Fonds est exposé au risque de crédit dans la mesure où l'émetteur d'instruments de créance ou une contrepartie à des instruments dérivés ne peut rembourser l'intégralité des montants dus à l'échéance. Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut d'un courtier est considéré comme minime, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Un Fonds peut être exposé au risque de crédit lié au recours à des contreparties pour des contrats de change à terme. Ce risque, le cas échéant, est atténué par les facteurs suivants :

- i) le Fonds fait affaire avec des contreparties auxquelles S&P Global Ratings (« S&PGR ») a attribué une notation d'au moins A, ou qui ont obtenu une notation équivalente auprès d'une autre agence de notation reconnue;
- ii) il limite la durée du contrat de change à terme à 365 jours;
- iii) il limite à 10 % de la valeur du portefeuille l'exposition à la valeur de marché pour toute contrepartie.

Un Fonds peut être indirectement exposé au risque de crédit s'il investit dans des fonds sous-jacents qui investissent dans des instruments de créance ou des dérivés.

Les Fonds et leurs fonds sous-jacents gérés par GPTD achètent et détiennent uniquement des billets à court terme dont la notation par DBRS Limited est d'au moins R-1 Faible ou une notation équivalente attribuée par une autre agence de notation reconnue.

L'exposition directe d'un Fonds aux billets à court terme, aux instruments de créance et/ou aux instruments dérivés, le cas échéant, est présentée par catégorie de notation dans les notes propres au Fonds.

Les Fonds et leurs fonds sous-jacents peuvent aussi effectuer des opérations de prêts de titres. Pour les fonds gérés par GPTD, les opérations de prêts de titres sont effectuées avec des contreparties auxquelles S&PGR a attribué une notation d'au moins A, ou qui ont obtenu une notation équivalente auprès d'une autre agence de notation. La valeur des titres détenus en garantie par ces fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. Les informations sur la juste valeur des titres prêtés et de la garantie détenue, et les revenus de prêts de titres gagnés, le cas échéant, sont présentées dans les notes propres au Fonds.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un Fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. L'exposition d'un Fonds à ce risque découle principalement des rachats quotidiens de parts rachetables en trésorerie. Les Fonds investissent essentiellement dans des titres négociés sur un marché actif et qui peuvent être facilement vendus. Lorsque les parts des Fonds sont échangées contre un panier de titres plutôt que contre de la trésorerie, ces Fonds ne sont pas exposés à un important risque de liquidité. Les Fonds conservent suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité et peuvent emprunter jusqu'à 5 % de leur valeur liquidative pour financer les rachats.

L'échéance de tous les passifs financiers non dérivés, autres que les parts rachetables en circulation, est inférieure à trois mois.

Le 27 août 2020, l'International Accounting Standards Board a publié la Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2 (modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7). Les modifications sont en vigueur pour l'exercice considéré des Fonds et fournissent, entre autres, des mesures de simplification pour les instruments comptabilisés au coût amorti ou faisant partie d'une relation de comptabilité de couverture. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence comptable. En mars 2021, la ICE Benchmark Administration (l'administrateur du LIBOR) et la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni ont annoncé qu'elles cesseraient de publier le taux LIBOR de diverses échéances et devises (notamment le taux LIBOR en livre sterling, en euro, en franc suisse et en yen pour toutes les échéances ainsi que le taux LIBOR en dollar américain pour les échéances à une semaine et à deux mois) d'ici le 31 décembre 2021. Le taux LIBOR en dollar américain pour les autres échéances (à un jour et à un, trois, six et douze mois) cessera d'être publié après le 30 juin 2023. Le 16 mai 2022, Refinitiv Benchmark Services (UK) Limited, l'administrateur du taux CDOR (Canadian Dollar Offered Rate), a annoncé la cessation du calcul et de la publication du taux CDOR de toutes les échéances immédiatement après une dernière publication le 28 juin 2024. GPTD n'a pas remarqué d'incidence importante sur la liquidité et l'évaluation des Fonds que découlant de la transition des taux LIBOR et CDOR.

d) Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de titre ou un secteur d'activité. Le risque de concentration d'un Fonds est présenté dans les notes propres au Fonds.

Les FNB indiciels TD, qui cherchent à reproduire le rendement d'au moins un indice, peuvent investir leur actif net dans les titres d'un ou de plusieurs émetteurs, de manière plus importante que permise pour les fonds communs de placement. Certains marchés auxquels est exposé un indice peuvent être dominés par un secteur particulier. Ainsi, le portefeuille d'un FNB indiciel TD peut paraître moins diversifié qu'un portefeuille de placement concentré. La valeur liquidative de ces fonds peut être plus volatile que celle d'un portefeuille beaucoup plus diversifié et peut varier considérablement sur de courtes périodes.

(e) Risque d'effet de levier

Le risque d'effet de levier est le risque que des variations défavorables de la valeur ou du niveau de l'actif, du taux ou de l'indice sous-jacent puissent entraîner des pertes plus élevées que celles qui auraient été subies si le fonds n'avait pas eu recours à l'effet de levier. Par conséquent, des variations défavorables peuvent entraîner des pertes plus grandes que le montant investi dans l'instrument dérivé.

Le FNB indiciel de crédits carbone mondiaux TD est un fonds commun de placement alternatif, tel qu'il est défini dans le Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement, et il est autorisé à créer un effet de levier sur ses actifs dans le cadre de sa stratégie de placement au moyen d'emprunts en espèces, de ventes à découvert et/ou de dérivés, à des montants pouvant dépasser la valeur liquidative du fonds. Le Fonds ne prévoit actuellement pas utiliser ces mécanismes dans le cadre de ses stratégies de placement, par conséquent, il n'est pas soumis à un risque d'effet de levier important.

9. Gestion du risque lié au capital

Les parts émises et en circulation constituent le capital des Fonds. Les Fonds ne sont pas assujettis à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat de parts, exception faite de certaines exigences en matière de souscription. Les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables présentent l'évolution du capital des Fonds au cours des périodes présentées. Il incombe à GPTD de gérer le capital des Fonds conformément à leurs objectifs de placement respectifs et leur niveau de liquidité de manière à pouvoir effectuer les rachats.

On peut obtenir sans frais les états financiers les plus récents des fonds sous-jacents gérés par GPTD, s'il y a lieu, en visitant notre site Web au www.td.com/ca/fr/gestion-de-placements-td ou le site Web de SEDAR+ au www.sedarplus.ca, ou en écrivant à l'adresse postale suivante : Gestion de Placements TD Inc., C.P. 100, 66, rue Wellington Ouest, TD Bank Tower, Toronto-Dominion Centre, Toronto (Ontario) M5K 1G8.

Codes de devise utilisés dans le présent rapport :

Code de devise	Description	Code de devise	Description	Code de devise	Description
AED	Dirham des Émirats arabes unis	HKD	Dollar de Hong Kong	PHP	Peso philippin
ARS	Peso argentin	HUF	Forint hongrois	PKR	Roupie pakistanaise
AUD	Dollar australien	IDR	Roupie indonésienne	PLN	Zloty polonais
BRL	Réal brésilien	ILS	Shekel israélien	QAR	Riyal qatarien
CAD/\$ CA	Dollar canadien	INR	Roupie indienne	RON	Leu roumain
CHF	Franc suisse	JOD	Dinar jordanien	RUB	Nouveau rouble russe
CLP	Peso chilien	JPY	Yen japonais	SAR	Riyal saoudien
CNY/CNH	Renminbi chinois	KRW	Won sud-coréen	SEK	Couronne suédoise
COP	Peso colombien	LKR	Roupie srilankaise	SGD	Dollar de Singapour
CZK	Couronne tchèque	MAD	Dirham marocain	THB	Baht thaïlandais
DKK	Couronne danoise	MXN	Peso mexicain	TRY	Livre turque
EGP	Livre égyptienne	MYR	Ringgit malais	TWD	Nouveau dollar taïwanais
EUR	Euro	NOK	Couronne norvégienne	USD/\$ US	Dollar américain
GBP	Livre sterling	NZD	Dollar néo-zélandais	ZAR	Rand sud-africain

Les FNB TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc., filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion.
Epoch Investment Partners, Inc. exerce ses activités aux États-Unis et est une société affiliée à Gestion de Placements TD Inc. Gestion de Placements TD Inc. exerce ses activités au Canada. Les deux sociétés sont des filiales en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion.
MD Le logo TD et les autres marques de commerce TD sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou de ses filiales.